

Le Guide Islamique Des Enfants

[Log in](#) [1] or [register](#) [2] to post comments

45 reads

Author(s):

- [Sayyed Mujtaba Musavi-Lari](#) [3]

Publisher(s):

- [Foundation of Islamic C.P.W.](#) [4]

Translator(s):

- [Abbas Ahamd al-Bostani](#) [5]

Ce livre instruit le lecteur dans différents domaines de la connaissance islamique, en particulier dans la croyance et la législation. Il apporte un riche contenu coranique et prophétique sur les bases de la croyance islamique de l'école de Ahl al-Bayt, ainsi que sur la bonne conduite et les bonnes manières que tout croyant doit acquérir dans son quotidien.

Category:

- [Général](#) [6]
- [Education](#) [7]
- [Jeunesse](#) [8]
- [Le coin des enfants](#) [9]
- [Général](#) [10]

Miscellaneous information:

Le Guide Islamique Des Enfants

Tirage: 5000 Exemplaires

Editeur: Daftar-E-Achr-E-Farhanige-E-Islami

Annee: 2003

Sayyed Mojtaba Musavi Lari

Foundation of Islamic C.P.W

21 Entezam St . Qom. IR Iran

Tel: 1025116605408 -6609550

Fax: (02SI)6602335

Website www.musavilari.org [11]

Traduit de l'anglais par Abbas Ahmad al-Bostani

Introduction

Au Nom de Dieu, le Clément, Le Miséricordieux

La Fondation de l'Imam Ali s'est fixé comme but la traduction de tout livre islamique instructif dans les différents domaines du savoir musulman et notamment dans les domaines des croyances de la pensée et des statuts légaux.

Fidèle à ce but, elle a entrepris la réédition du présent ouvrage afin de le mettre à la disposition de la Communauté musulmane francophone.

Qu'Allah couronne de succès les efforts déployés à cet égard.

Le Commandeur des Croyants, l'Imam Ali Ibn Abi Talib (P) a dit:

"Avez-vous pleinement réalisé ce qu'est l'Islam ? C'est en somme une religion fondée sur la vérité. C'est une telle source de savoir que plusieurs courants de sagesse et de connaissances en découlent. C'est une telle lumière que plusieurs lampes peuvent s'y allumer. C'est un phare élevé qui illumine le chemin d'Allah. C'est un tel ensemble de principes et de croyances qu'il satisfera pleinement celui qui recherche la vérité et la réalité.

Sachez tous qu'Allah a fait de l'Islam la route la plus sublime pour l'accomplissement de son suprême plaisir et des degrés d'excellence les plus élevés de sa vénération. Il l'a gratifié de nobles préceptes, de principes exaltés, d'arguments inébranlables, d'une suprématie inégalable et d'une sagesse indéniable.

Il ne tient qu'à vous de maintenir l'éminence et la dignité qui lui sont conférées par le Seigneur, de le suivre sincèrement, de rendre justice à ses articles de foi et à ses croyances, d'obéir sans réserves à ses doctrines et commandements et de lui accorder la place qui convient dans vos existences"

**قُلْ إِنَّ صَدَقَاتِي وَنُسُكِي وَمَحْيَايَ وَمَمَاتِي لِلَّهِ رَبِّ
الْعَالَمِينَ**

"Dis: Ma prière, mes pratiques religieuses, ma vie, ma mort appartiennent toutes à Allah, le Maître des mondes" Coran sourate al-An'âm (6:162)

Leçon 1: Le musulman

Un Musulman est celui qui croit fermement en Allah, en la vie de l'Au-delà, en les Prophètes, les anges, les Livres divins, et qui croit à la véracité de ce que le Prophète Muhammad a rapporté d' Allah.

Toutefois, il ne suffit pas de dire que nous sommes des Musulmans; il est de notre devoir d'agir conformément au Code islamique afin que nous puissions devenir de vrais Musulmans et mener une vie heureuse dans ce monde puis d'acquérir la grandeur de la vie de l'Au-delà en entrant dans le Paradis et en jouissant des plaisirs d'Allah. Aussi devons-nous déployer tous nos efforts pour agir en conséquence.

Les enseignements de l'Islam peuvent être divisés en trois parties:

1. Les fondements de l'Islam
2. Les lois de l'Islam
3. Les enseignements moraux de l'Islam.

Si un homme croit sincèrement aux fondements de l'Islam, suit fidèlement ses lois et en acquiert les enseignements moraux, il sera le meilleur des êtres humains aussi bien en ce bas monde que dans l'Au-delà.

Les Fondements de la Religion (Ucul al-Din)

Les bases de l'Islam sont ses principes fondamentaux auxquels il est essentiel de croire. Ce sont:

1. L'Unicité d'Allah (Tawhid)
2. La Justice d'Allah (Al-'adl al-Ilahi)
3. La Prophetie (Nubuwwah)
4. La Succession du Prophète (Imamah)
5. Le Jour du Jugement (Qiyamah)

Definition Des Fondements De La Religion

L'unicite D'Allah

L'unicité d'Allah, c'est la croyance qu'il y a seulement Un Allah. Elle signifie la croyance ferme au fait que toute chose a été créée de rien par Allah et que toute chose est sous Son contrôle-Créer, soutenir, donner, nier, accorder la vie, apporter la mort, conférer la santé et la maladie ... Tout cela est soumis à Sa volonté et dépend de Son intention.

"Telle est, Sa vérité, Son Ordre: quand Il veut une chose, il lui dit "sois"! Et elle est" (Coran. Sourate al-Yacin .XXXVI, 83)

La preuve de Son Existence se trouve dans les cieux et dans ce qu'ils renferment, par exemple, la brillance du soleil et de la lune, le scintillement des étoiles, les nuages, le vent et la pluie ; et se voit sur la terre avec ce qu'elle contient: tels les océans et les rivières, les arbres et les fruits, les minéraux précieux de toutes sortes: l'or, l'argent et les émeraudes, ainsi que d'autres choses telles que les créatures qui volent, d'autres qui nagent, d'autres encore qui rampent ou marchent, dans leur différentes formes et voies distinctives, leurs ressemblances et leurs dissemblances ; et enfin cet être étonnant qu'est l'homme: avec des oreilles et une langue, sa santé et sa maladie, son bonheur, sa colère et son chagrin ainsi que d'autres choses semblables.

Tout cela prouve l'existence du Seigneur, le Très Sage, le Très Savant.

Ainsi, nous croyons à Son existence, L'adorons, implorons Son secours et dépendons de Lui, L'Etre -Sacré. Et Son Nom est Allah.

Allah a plusieurs attributs positifs qui lui conviennent.

En voici quelques-uns:

a. La Connaissance

Il connaît toute chose, grande ou petite, même nos intentions et désirs inexprimés. Rien ne peut Lui être caché.

b. La Puissance

Allah est Tout-Puissant. Cela, parce qu'Il a une puissance sur toute chose et toutes les affaires: créer, soutenir, apporter la mort, donner la vie etc.

c. La Vie

Allah est vivant depuis toujours et Il vivra éternellement.

d. La Volonté

Allah a Sa propre Volonté et Son propre Jugement dans toutes les affaires ; et Il ne fait Rien qui puisse être mal ou destructif. Toutes Ses actions sont faites par Sa propre Volonté IL n'y a personne qui puisse Le forcer à faire quoi que ce soit.

e. La Toute Perception

Allah est "Toute Ouïe" et "Toute-Vue". Il est partout. Allah voit et entend tout, bien qu'Il n'ait ni yeux ni oreilles. Même nos intentions inexprimées ne sont pas inconnues de Lui.

f. L'Eternité

Allah est Eternel, c'est-à-dire qu'Il n'a ni commencement ni fin.

g. La Parole

Allah est le Maître de la parole, c'est-à-dire qu'Il parle avec Ses serviteurs élus, tels que les

Prophètes et les anges. Son langage consiste à créer la parole chez n'importe quelle chose, comme Il l'a fait avec l'arbre pour le Prophète Moussa (P) et avec "le Rideau de Lumière" pour le Prophète Muhammad (P).

h. La Vérité

Allah est Vrai dans toutes Ses paroles et promesses.

La liste ci-dessus n'est pas exhaustive de tous les attributs d'Allah. Il est aussi "Le Créateur", "Le Nourricier", "Le Créateur de la vie", "Le Créateur de la mort", "Le Protecteur", "Le Miséricordieux", "Le Pardonneur", "Le Tout Puissant", "Le Saint", "Le Compatissant".

Allah est Saint et dépouillé de tout défaut et de tout besoin.

Par exemple, il n'a pas de corps. Il est partout, parce que Sa Force et Sa Connaissance sont étendues.

Allah n'a ni collègue ni associé dans Sa Divinité. Il n'est fait ni composé d'aucune matière. Il est invisible même dans l'imagination, et on ne peut Le voir ni dans ce bas monde, ni au Jour du Jugement.

Allah n'est l'objet d'aucun changement et aucune chose transitoire ne l'atteint.

Tous Ses attributs sont Soi-même. Cela signifie qu'Il est "Tout Connaisseur" et "Tout Puissant" depuis toujours. Nous les êtres humains, ne savons Rien au début: c'est par la suite seulement que nous apprenons, et devenons instruits. Nous sommes faibles et nécessiteux au début, puis nous devenons forts et puissants. Mais Allah n'est pas ainsi.

Allah n'est jamais dépendant de quoi que se soit. Etre Auto Suffisant, Il n'a besoin de Rien. Il est Tout-Parfait. Il n'a besoin ni de demander conseil ni d'avoir un ministre ou des soldats.

Allah a dit:

"Dit: Allah est Un ! Allah l'Autosuffisant (qui n'a aucun besoin; mais tout à besoin de Lui). Il n'a pas engendré ni n'a été engendré: et nul n'est égal à Lui". (Coran, Sourate al-Ikhlâç, XIL, 1-4)

20 reads

Leçon 2: La Justice D'Allah

Al-'Adl al Ilahi signifie qu'Allah est juste ; qu'Il n'est ni cruel ni dure, et qu'Il ne fait rien qui manquerait de sagesse. Quoi qu'Il fasse, c'est-à-dire: conférer la vie, donner la sustentation, priver de quoi que ce soit, Son action a une utilité qui Lui est inhérente, bien que cette utilité ne nous apparaisse pas.

Par exemple, lorsqu'un médecin traite une maladie, nous savons que le traitement profite au patient, bien que nous ne sachions pas comment il apporte le profit. Ainsi, lorsque nous voyons Allah pourvoir quelqu'un de richesse et en laisser un autre dans la pauvreté, accorder la grandeur à une personne et en priver une autre, conférer la bonne santé à un

homme et accabler un autre de maladies etc ..., nous devons admettre que tout cela est fondé sur un rationalisme, même si nous ne sommes pas capables d'en comprendre la sagesse.

Allah ne fait ni faute ni péché. Car lorsque quelqu'un commet une faute ou une injustice, il le fait soit parce qu'il ne sait pas que c'est une faute (or, Allah sait toute chose), soit parce qu'il a besoin de quelque chose qu'il ne peut obtenir sans commettre une faute (or, Allah n'a besoin de Rien), soit parce qu'il a été contraint par quelqu'un d'autre de commettre cette faute (or, Allah est Tout-Puissant et personne ne peut Le contraindre à faire quoi que ce soit). De là, on comprend qu'il est impossible qu'Allah commette une injustice ou une faute.

Un Exemple De La Justice Divine

On a raconté qu'un jour on avait demandé à Cyrus, Roi de Perse: "De qui avez-vous appris la Justice ?"

Il répondit, "Parce que je sais de façon certaine que tout homme sera jugé suivant ses actions, bonnes ou mauvaise." Et à la question: "Comment cela ?"

Il répondit, "Un jour, alors que j'étais en route pour la forêt, j'ai vu une gazelle. J'ai envoyé mon chien à sa poursuite, et il l'attrapée par la patte. Mais le chien n'a pas attrapé la gazelle normalement: il l'a mordue et lui a cassé la patte.

"Un peu plus tard, le chien est allé au-devant du cheval et a reçu un coup de sabot à la patte, qui a été cassée. Peu après la patte du cheval a glissé dans un trou et s'est cassée à son tour.

"J'ai compris alors que la rétribution de chacun dépend ses actions: lorsqu'on fait de bonnes actions, on en sera bien récompensé, et lorsqu'on commet de mauvaises actions, on en sera puni. De là mes bonnes actions".

Cher lecteur! Après avoir lu tout cela, voudriez-vous toujours commettre de mauvaises actions? Non, jamais ! Ecartez-vous du mal.

23 reads

Leçon 3: La Prophétie

3 -La Prophétie (La Mission Prophétique = Al-Nubuwwah)

Un Prophète est un homme qui reçoit des Révélation d'Allah pour délivrer l'humanité et la sortir des ténèbres de la tyrannie, du mal et de l'ignorance, afin de la conduire vers la Lumière de la Justice, de la Vérité et de la Connaissance.

Les Prophètes peuvent être divisés en deux catégories:

a. Un "Rassoul" est un prophète (Messager) qui apporte un nouveau Code de vie (Chari'a), En autres termes, les prophètes qui entrent dans cette catégories sont appelés "Ulu al-

azm".

b. Un "Nabi" est un prophète qui n'a apporté aucune nouvelle "Chari'a", mais a suivi celle du précédent "Rassoul".

Ainsi, le grade d'un "Rassoul" est plus élevé que celui d'un "Nabi". En tout, 124 000 prophètes ont été envoyés par Allah. Le premier des prophètes était Adam, le dernier, Muhammad (P).

Il y eut cinq prophètes Ulu alu-al-Azm:

- a. Le Prophète Noh (P)
- b. Le Prophète Ibrahim (P)
- c. Le Prophète Moussa (P)
- d. Le Prophète Issa (P)
- e. Le Prophète" Muhammad (P)

Les Juifs sont les disciples du Prophète Moussa (P). Les Chrétiens sont les disciples du Prophète Issa (P). Les Musulmans sont les disciples du Prophète Muhammad (P).

Sahifa: fut révélée au Prophète Noh (P)

Sahifah: fut révélée au Prophète Ibrahim (P)

Taurat: fut révélée au Prophète Moussa (P)

Zabour: fut révélé au Prophète Dawoud (P)

Injil: fut révélé au Prophète Issa (P)

Qur'an (Coran): fut révélé au Prophète Muhammad (P)

Tous les précédents Livres ont été annulés par Allah lorsque le saint Qur'an fut révélé. Maintenant le Coran est le seul Livre authentique et vrai, et doit être suivi par toute l'humanité. De même, toutes les précédentes religions, telles que le Judaïsme et le Christianisme, ont été annulées par Allah; et maintenant la seule vraie religion est l'Islam, lequel demeurera jusqu'au jour du Jugement. Ainsi, Allah a dit:

" Le Culte de celui qui recherche une religion en dehors de l'Islam n'est pas accepté. Cet homme sera, dans la vie future, au nombre de ceux qui ont tout perdu". (Coran, III. 85)

Ainsi, Muhammad (P) est le dernier Prophète d'Allah, et l'Islam, la seule vraie religion qui a abrogé toutes les précédentes ; aussi sa "Chari'a" va-t-elle continuer jusqu'au dernier Jour.

Leçon 4: La Succession Du Noble Prophète

Comme nous le savons, un Prophète est choisi directement par Allah en vue de communiquer Son Message; c'est pour quoi l'Imam (lequel est le successeur du Prophète) lui aussi doit être nommé par Allah Lui-Même.

Allah a informé notre noble Prophète Muhammad (P) des noms et de l'identité de ses très intègres successeurs:

1. L'Imam Ali, al-Murtadha (P) (Le Satisfait), fils de Abou Talib (l'oncle paternel du Prophète). Il s'est marié avec la Dame de Lumière, Fatima, fille du noble Prophète (P).
2. L'Imam al-Hassan, al-Mujtaba (P) (Le Sélectionné), fils aîné de l'Imam Ali et de Fatima (P).
3. L'Imam al-Hussayn, Sayyid al-Chuhada' (P) (Le Maître de Martyrs), le fils cadet de l'Imam Ali et de Fatima (P).
4. L'Imam Ali Zayn al-Abidin (P) (L'Ornement des adorateurs), fils de l'Imam al-Hussayn (P).
5. L'Imam Muhammad al-Baqir (P) (Le Diffuseur des connaissances), fils de l'Imam Ali Zayn al-Abidin (P).
6. L'Imam Ja'far al-Cadiq (P) (Le Véridique), fils de l'Imam Muhammad al-Baqir (P).
7. L'Imam Moussa al-Kadhim (P) (Le Patient), fils de l'Imam Ja'far al-Cadiq (P).
8. L'Imam Ali al-Ridha (P) (L'Accepté), fils de l'Imam Moussa al-Kadhim (P).
9. L'Imam Muhammad al-Taqi (P) (Le Pieux), fils de l'Imam Ali al-Ridha (P).
10. L'Imam Ali al-Naqi (P) (Le Pur), fils de l'Imam Muhammad al-Taqi (P).
11. L'Imam Hassan al-Askari (P) (Celui qui a une armée), fils de l'Imam Ali (P).
12. L'Imam Muhammad al Mahdi (P) (Le Bien Guidé) fils de l'Imam al-Hassan al-Askari (P).

Le douzième Imam est encore vivant de nos jours ; mais il est occulté et il réapparaîtra à un moment déterminé par Allah. Il est al-Qa'im al-Muntadhar (le Sauveur Attendu) et al Mahdi (Le Bien Guidé par Allah) qui fera renaître et répandra l'Islam à travers le monde.

Ces douze Imams sont la preuve (Hujjat) d'Allah et ressemblent au Prophète quant à leurs connaissances, leur longanimité, leur sainteté, leur justice, leur honnêteté, leur caractère et leurs autres vertus. Comment auraient-ils pu être autrement, alors qu'ils étalent les califes et les successeurs du Prophète, les Imams et les guides des créatures et les preuves d'Allah ?

Le Prophète a dit:

"En vérité, mes Ahl al-Bayt (les membres de ma famille) sont comme l'Arche de Noh (Noé): ceux qui y sont entrés furent sauvés du déluge, et ceux qui l'ont quitté, ont été

noyés et ont péri. C'est pourquoi quiconque les aime et les soutient (Ahl al-Bayt) réussira dans la vie de l'autre monde, et quiconque les quitte sera condamné à l'ignorance et au mal".

13 reads

Leçon 5: Le Jour Du Jugement

Le cinquième principe fondamental de l'Islam est "Le Jour du Jugement", ce qui veut dire qu'un jour Allah ressuscitera tous les êtres humains pour les juger selon leurs croyances et leurs actions. Le vertueux sera récompensé et le vicieux, châtié.

Celui qui aura eu une Foi sincère, accompli de bonnes actions, prié, jeûné pendant le mois de Ramadan, payé la Zakat, donné l'aumône, pris soin des orphelins, nourri les pauvres et accompli d'autres bonnes actions, recevra la Grâce d'Allah et sera envoyé au Paradis, où il trouvera un contentement selon ses qualités spirituelles. Il y aura des jardins au-dessous desquels coulent des ruisseaux à l'ombre de la Miséricorde d'Allah. Il y aura également des Paradis, des houris et d'autres inimaginables bienfaits et dons d'Allah. Par contre, ceux qui se seront détournés de la Vraie Foi, qui auront fait de mauvaises actions (tuer, persister dans la mauvaise voie, manger ce qui est illicite, voler, boire de l'alcool ainsi que d'autres péchés) seront condamnés à l'Enfer où il y aura feu et tortures, où la nourriture sera du Zaqqoum, la boisson, de l'eau bouillante. Là, ils demeureront éternellement dans le chagrin et la punition.

Mais avant le Paradis et l'Enfer, il arrivera deux choses:

a. Le Tombeau: le mort sera interrogé dans le tombeau sur sa Foi et ses actions, et il sera récompensé ou puni en conséquence. Le noble Prophète dit: "Le tombeau pourra être soit l'Enfer soit le Paradis". La récompense ou la punition du tombeau ne sont pas identiques à celles du Paradis ou de l'Enfer. L'homme dans son tombeau se sent comme quelqu'un qui plonge dans un profond sommeil et qui fait soit un rêve paisible et confortable soit un rêve effroyable, et se sent à l'aise ou mal à l'aise selon le rêve. De même que nous ne savons pas ce qui se passe à l'intérieur de quelqu'un qui dort à côté de nous, de même les personnes vivantes ne voient pas les conditions dans lesquelles se trouve le mort; elles voient seulement le corps mort sans savoir s'il se trouve dans la félicité ou la torture.

b. La Résurrection: Elle signifie que tous les êtres humains seront ressuscités, avec leurs corps, puis rassemblés dans un endroit. Là ils seront présentés devant la plus Haute Cour de Justice où l'on dressera La Balance de Justice et où les Juges (Les Prophètes et les Imams) seront présents. Chacun recevra son propre "livre d'actes", et des témoins seront appelés à témoigner. Ceux qui auront fait de bonnes actions sur la terre seront exaltés, et ceux qui auront suivi la voie du mal auront honte.

Il appartient donc à chacun de s'efforcer de faire de bonnes actions afin de se préserver d'une perte contre laquelle il n'y aura aucun recours.

14 reads

Leçon 6: Esquisse De La Vie Du Noble Prophète

Muhammad (P), fils de Abdullah et de la Dame Amina Bint Wahab, est né à la Mecque, le vendredi 17 Rabl' al-Awwal 570 A.J., au lever du soleil, pendant l'année de l'Eléphant, l'époque du règne de Nushirwan, le Roi de Perse.

Le Prophète Muhammad (P) avait l'habitude de passer beaucoup de son temps paisiblement et seul dans la grotte de Hira, à l'extérieur de la Mecque.

C'est là que l'ange Jibril lui rendit visite et lui apporta la Révélation du Coran:

"Lis, au Nom de ton Seigneur qui a créé ! Il a créé l'homme d'un caillot de sang. Lis! Car Ton Seigneur est le Très Généreux qui a instruit l'homme au moyen du Calame, et lui a enseigné ce qu'il ignorait". (Coran, XCVI. 1-5)

Le noble Prophète répandit alors le Message de Son Seigneur parmi le public. Il proclama la parole d'Allah dans les rues et dans tous les coins et recoins, en disant: "O gens! Dites: " Il n'y a de dieu qu'Allah", et vous serez sauvés",

Les Mecquois étalent idolâtres à cette époque. Ils se moquèrent et se gaussèrent de lui et le tourmentèrent tellement qu'il dit, "Aucun Prophète ne fut persécuté autant que moi".

Au début, quelques personnes seulement ont répondu à l'appel du Prophète, Parmi elles il y avait sa femme Khadîdja et son cousin Amir al-Mou'minin, l'Imam Ali Ibn Abi Talib (que les bénédictions d'Allah soient sur eux), puis d'autres les ont suivis.

Les idolâtres intensifièrent leurs persécutions du noble Prophète et celui-ci fut contraint d'émigrer à Médine. Cette Emigration (Hijra) marque le début du calendrier islamique qui est compté en années après la Hijra (ou Hégire) (H. ou A.H. = Après l'Hégire).

A Médine, le noble Prophète a connu un succès immédiat, et beaucoup de gens se sont convertis à l'Islam. Lentement mais sûrement, l'Islam a commencé à se répandre et à se renforcer jusqu'à ce qu'il fût répandu dans une vaste partie du monde, apportant avec lui son unité et ses affinités culturelles, et enterrant les cultures et les systèmes existants.

A Médine le noble Prophète fut contraint de se défendre contre les attaques des idolâtres, des Juifs et des Chrétiens. Cependant le noble Prophète persista dans son attitude miséricordieuse, pacifique et gentille. Son attitude aimable contribua à limiter le nombre de morts dans les guerres qui lui étalent imposées et dont le nombre s'est élevé à quatre-vingts. L'histoire nous apprend que toutes ces guerres on fait au total 1400 tués (des deux côtés).

Depuis le temps où le noble Prophète a reçu l'ordre de proclamer sa mission, jusqu'au moment de sa mort, le Coran lui fut révélé par partie et en différentes occasions, Il fut achevé en tant que Livre en 23 ans.

Le noble Prophète avait l'habitude de guider les musulmans aussi bien dans la religion que dans les affaires temporelles. Il leur enseigna le Coran et sa sagesse et leur montra les règles du culte, des relations sociales, des affaires politiques et d'autres questions

semblables.

La religion étant parfaite dans tous ses aspects, Allah révéla alors ce verset:

"Aujourd'hui, j'ai rendu votre Religion parfaite; J'ai parachevé ma grâce sur vous: J'agrée l'Islam comme étant votre Religion". (Coran V, 3)

Quelques temps après, le noble Prophète tomba malade, et il quitta ce monde le 28 safar de l'an (11) A.H. Amir alMouminin, l'Imam Ali (P) accomplit les rites funèbres du bain de purification, la mise en linceul, la prière sur la dépouille mortelle et l'enterrement. Il fut inhumé à Médine où son tombeau se dresse toujours aujourd'hui.

Ainsi se termina la vie du noble Prophète qui **fut "envoyé comme témoin, comme annonciateur de bonne nouvelle, comme avertisseur, comme celui qui invoque Allah -avec Sa Permission -et comme un brillant luminaire (Coran XXXIII. 45-45)** et pour servir "comme miséricorde et comme grâce pour les mondes".

Le noble Prophète était toujours pour l'humanité un modèle d'intégrité, de sincérité, d'honnêteté, de bonne conduite, de savoir, de politesse, de patience, de sainteté, de vaillance, de grandeur, de sens de justice, d'humilité, de courage et de valeur.

Physiquement le noble Prophète eut un corps bien développé et une stature parfaite avec un visage lumineux, beau et radieux.

Le noble Prophète fut le centre de l'honneur et de la générosité, la source des connaissances et le champion de l'égalité et de la justice. Personne n'a été comme lui auparavant, et personne ne sera comme lui à l'avenir.

Ainsi furent le noble Prophète de l'Islam et sa mission. Sa religion surpasse toute autre religion et son livre n'a pas d'égal, car il est la propre révélation d'Allah, le Tout Sage et le Tout Généreux.

Le noble Prophète a laissé deux autorités précieuses pour la guidance des musulmans: Le Livre d'Allah et sa progéniture infaillible. Il dit: "Je vous laisse comme héritage deux autorités des plus précieuses: 1. Le Livre d'Allah (Qur'an); et 2. Ma progéniture, les membres de ma famille; aussi longtemps que vous vous y attacherez, vous ne serez jamais égarés. Ils ne se sépareront pas jusqu'à ce qu'ils reviennent à moi (le Jour du Jugement) près de "Kawthar" dans le ciel.

Prenez bien garde à votre façon de traiter avec eux après moi".

Il est donc nécessaire pour les musulmans de rester fidèles à ces deux autorités afin d'être guidés correctement dans ce monde et se réserver une place dans le Paradis. Outre le Coran, les musulmans doivent aussi aimer les Imams et ceux qui aiment les Imams, détester ceux qui les détestent, suivre les Hadiths rapportés par les Imams, apprendre et suivre l'interprétation authentique du Qur'an (Coran) faite par les Imams.

Si l'ensemble des musulmans étaient restés fidèle à ces "deux précieuses autorités", l'Unité de l'humanité, dont le moteur est l'instauration d'une paix universelle durable, se serait réalisée.

Leçon 7: Fatima Zahra

Vous avez déjà appris que douze Imams succédèrent au Prophète Muhammad.

Maintenant nous allons faire une brève esquisse de la vie ces personnages ainsi que de celle de la fille du noble Prophète, qui fut également la femme de son successeur (l'Imam Ali) et la mère des autres Imams (P).

Nous relaterons cette esquisse de la vie des dits saints personnages pour consolider notre croyance et vous les faire mieux connaître afin que vous puissiez suivre l'exemple leur vie.

Quiconque leur obéit en paroles et en actes et suit leurs pas sera élevé dans ce bas monde et dans l'Au-delà. Qu'Allah nous y aide!

La Fille Du Noble Prophète

La fille du noble Prophète Muhammad (P) est Fatima al-Zahra. Sa mère est la Dame Khadîdja, Mère des musulmans. Son mari est Amir al-Mu'minine, le leader des successeurs du Prophète ; ses fils et petits-fils sont Imams (Que la paix et les bénédictions d'Allah soient sur eux).

La Dame Fatima (P) est née le 20 Jumadi II, quarante cinq ans après la naissance du Prophète. Elle est morte le mardi 3 Jumadi II, en l'an (11) de l'Hégire à la fleur de l'âge, à 18ans. Ses funérailles et enterrement furent conduits par l'Imam Ali (P) à Médine.

Dans sa piété, son culte et sa noblesse, elle était à l'exemple de son père. Beaucoup de versets coraniques furent révélés à sa louange.

Le noble Prophète avait l'habitude de la considérer comme "La Maîtresse des femmes des mondes", de l'aimer et de la respecter tellement que chaque fois qu'elle entrait dans la chambre du noble Prophète, celui-ci se levait pour l'accueillir, la faisait asseoir à sa place et baisait même sa main.

On entendait souvent le noble Prophète dire: "Allah est content de ce qui contente Fatima et se met en colère contre ce qui la courrouce".

Le noble Prophète dit aussi: "Quatre femmes sont les meilleures, entre toutes, dans le Paradis: Asia fille de Muzâhim, Mariam fille de Imran, (la mère de Issa), Khadîdja fille de Khuwailid, et Fatima fille de Muhammad (P)".

Lorsqu'on demanda à Aicha (la femme du Prophète):

"Qui était le plus aimé du noble Prophète ?" Sa réponse fut: "Fatima". Et lorsqu'on lui demanda encore: "et qui était le plus aimé du Prophète parmi les mâles ?", elle répondit: "le mari de la Dame Fatima", c'est-à-dire Ali, fils d'Abou Talib (P).

Le noble Prophète à déclaré: "En vérité, c'est Allah qui m'a ordonné de marier Fatima à Ali (P)".

Elle donna à Amir al-Mouninin Ali (P) cinq enfants:

L'Imam al-Hassan (P),

L'Imam al-Hussayn (P),

La Dame Zaynab,

La Dame Um Koulthoum, et

Muhsin, qui fut tué dans le ventre de sa mère lorsqu'elle fut attaquée par ses ennemis.

Le noble Prophète dit: "Tout enfant suit la famille de son père, sauf la progéniture de Fatima, dont je suis l'ancêtre et la source" (Tous les enfants de Fatima sont la progéniture du Prophète).

Il est un fait bien connu que le noble Prophète avait un amour profond pour sa fille chérie, la Dame de Lumière, Fatima Zahra. Cela peut être corroboré par d'innombrables versets coraniques et Hadiths. Cette dévotion extrême n'était pas due seulement au lien de descendance directe et de sang entre le Prophète et sa fille, mais tenait aux vertus incomparables que celle-ci possédait et qui furent exaltées et chéries par Allah.

Sourate al-Insan

La totalité de la Sourate "Al-Insan" (appelée aussi Sourate "Hal Atana" et Sourate "Al-Dahr") fait la louange et le panégyrique des "Gens de la Maison", c'est-à-dire l'Imam Ali, Fatima al-Zahra' et leur deux fils: l'Imam Hassan et l'Imam Husayn (que la paix soit sur eux). Elle décrit leur piété et la place élevée et vénérée qu'Allah leur réserve. Cette sourate dépeint également la faiblesse générale de l'homme et sa complète léthargie, la différence entre l'enchantement réel du Paradis, l'acceptation et l'approbation des prières accomplis par les Gens de la Maison, et la déclaration d'Allah à l'adresse du noble Prophète Muhammad (P). Et ce faisant, elle marque la distinction des "Gens de la Maison" parmi lesquels la position de la Dame de Lumière, Fatima al-Zahra, n'est pas moins que celle d'un pivot.

Le verset (ayah) de Mubahala

Quelques ecclésiastiques chrétiens, sous la direction de l'Evêque de Najran, vinrent à Médine du vivant du noble Prophète et passèrent chez lui pour débattre et défendre leur conception déformée de la propre existence du Prophète Issa (P), ainsi que de ses enseignements. Ce débat traîna en longueur et dura plusieurs jours. Enfin le verset (ayah) de Mubahala fut révélé au noble Prophète. Dans ce verset il reçut l'ordre de dire aux ecclésiastiques de Najran qu'il amènerait ses propres fils et qu'ils devraient eux aussi faire de même, qu'il amènerait ses femmes et qu'ils devraient eux aussi amener les leurs, qu'il viendrait enfin lui-même et qu'ils devraient pouvoir faire descendre le courroux d'Allah sur ceux qui étalent les menteurs.

Le noble Prophète Muhammad (P) amena avec lui à l'endroit où se déroula la Mubahala, l'Imam Ali, sa fille Fatima al-Zahra et ses petits-fils, l'Imam al-Hassan et l'Imam al-Hussayn (que la paix soit sur eux) et invita les ecclésiastiques de Najran à amener les leurs, afin d'invoquer ainsi la colère d'Allah. Mais les ecclésiastiques de Najran s'abstinrent de s'engager dans cette entreprise et établirent ainsi leur position de menteurs dans l'histoire.

A cette occasion le noble Prophète amena sa propre progéniture, c'est-à-dire "Les Gens de la Maison" pour confirmer ainsi leur grandeur et leur supériorité sur les autres. Cela signifie

en outre que pour toute occasion semblable, ils constituent les âmes exaltées qui peuvent être mises en avant pour montrer l'extrême distinction qu'Allah et Son Prophète leur attachent. Là aussi la position de la Dame Fatima est centrale et principale, comme celle de son mari et de ses enfants.

Allah le Tout-Puissant dit dans le saint Coran:

"Si quelqu'un te contredit après ce que tu as reçu en fait de science, dis: Venez ! Appelons nos fils et vos fils, nos femmes et vos femmes, nous-mêmes et vous-mêmes: nous ferons alors une exécration réciproque en appelant une malédiction de Dieu sur les menteurs". (Coran, III, 61)

Le verset de Tathir

"O vous, les gens de la Maison ! Dieu veut seulement éloigner de vous la souillure et vous purifier totalement (Coran XXXIII, 33)

Ce verset est la louange des Gens de la Maison. Il fut révélé alors que le noble Prophète se trouvait dans la maison d'Um Salma, la mère de la "Sincérité". Le noble Prophète portait un manteau sur ses épaules.

Il demande que l'on amène les Membres de Sa Maison (Ali, Fatima, Hassan et Husayn). Et lorsque ceux-ci arrivèrent, les enveloppa de son manteau et dit: "O Allah! Ce sont les membres de ma famille. Envoie Tes bénédictions sur moi et sur ma progéniture" ; puis il récita le verset de Tathir précité. Cette distinction est décrite dans le Hadith du Manteau aussi, et à partir de là, les personnes qui se trouvèrent sous ce Manteau seront appelées "les Gens du Manteau" (Ahl al-Kisa'). Ce Hadith a été rapporté par les Traditionalistes sunnites, ce qui ne laisse aucun doute sur son authenticité absolue. Là encore, la position de Fatima al-Zahra est des plus enviables selon les propres termes du Hadith du Manteau précité.

14 reads

Leçon 8: Le Premier Imam

L'Imam Ali (P) est le fils d'Abou Talib (P). Sa mère est Fatima fille d'Assad. Il est le cousin du noble Prophète (p) le commandeur des croyants et le père de tous les Imams.

Il reçut le martyre la nuit du vendredi dans la niche sanctuaire du Masjid (mosquée) de Kufa pendant qu'il priait. Il fut frappé par un coup d'épée sur le front par Abdul Rahman fils de Muljim (qu'Allah alourdisse son châtement), le 19 du mois sacré de Ramadan. Il mourut trois jours plus tard, à l'âge de 63 ans. Ses funérailles et inhumation furent conduites par ses fils l'Imam Hassan et l'Imam Hussayn (P). Il est inhumé à Nadjaf al-Achraf (en Irak) où se trouve actuellement son tombeau.

L'Imam Ali (P) était un noble personnage doté d'innombrables qualités et dispositions généreuses. Il fut le premier converti à l'Islam et il n'adora jamais les idoles. Il ne perdit jamais aucune des batailles qu'il commanda et ne fuit jamais le champ de bataille.

Soulignant l'une de ses nombreuses qualités, le Prophète dit: "Aqdhakum Aliyyon", c'est-à-dire "Le meilleur de tous les juges parmi vous est Ali".

Les connaissances illimitées de l'Imam Ali furent décrites par le noble Prophète (P) dans les termes suivants: "Ana madinat al-ilmi wa Aliyyon Baboha" = "Je suis la cité du savoir, et Ali en est la Porte". Cela montre clairement que quiconque recherche les connaissances du Prophète doit passer par la Porte; si celle-ci lui est ouverte, il peut trouver ces connaissances, mais si elle n'est pas ouverte, il ne les obtiendra pas.

Or cette Porte est ouverte seulement pour ceux qui suivaient le pas et les enseignements de l'Imam Ali.

Le rapport de l'Imam Ali avec la Vérité (alhaq) est mis en avant par la déclaration suivante du Prophète:

"Aliyyon ma' al haq wal haqqa ma'a Ali" = "Ali est avec la Vérité et la Vérité est avec Ali"

Le Prophète ayant dit, en connaissance de cause, ce qu'il fallait, c'est à vous de reconnaître les faits.

Il fut juste et bon envers ses sujets, impartial en tout et pieux dans ses relations sociales. Il alla à la Trésorerie et, regardant l'or et l'argent, dit: "O toi le Jaune ! O toi le Blanc! Vous pourriez duper quelqu'un d'autre, mais pas moi". Puis il les distribua aux nécessiteux.

Il était bon avec les nécessiteux, s'asseyait avec les pauvres et satisfaisait les besoins des indigents. Il était toujours sincère et jugeait sans biaiser.

En réalité il était semblable au Prophète (P) dans ses nombreuses qualités. Cela est reconnu par Allah le Tout-Puissant qui le désigne dans le Coran comme "Nafs al-Rassoul".

12 reads

Leçon 9: Le Deuxième Imam

Le deuxième Imam est al-Hassan, fils de Ali (P). Sa mère est Fatima al-Zahra, la fille du Prophète (P). Il est le petit-fils du Prophète et le deuxième de ses Califes. Il fut l'Imam après son père Amir al-Mouminin Ali (P). Il est né à Médine le 15 Ramadan de l'an 3 A.H. Il mourut empoisonné par une de ses femmes le jeudi 28 Safar de l'an 49 AH. Les cérémonies de funérailles et d'inhumation furent organisées par son frère al-Hussayn (P) à Baqi', à Médine. Il était le meilleur adorateur d'Allah de son temps, le plus érudit et le meilleur des êtres humains. Il ressemblait beaucoup au Prophète (P). Il fut le plus généreux et le plus courtois envers tout le monde.

L'un de ses actes de générosité a été révélé lorsqu'une de ses servantes se présenta à lui avec un bouquet de fleurs. L'Imam lui dit "Vous êtes affranchie pour l'amour d'Allah" et ajouta: « Lorsqu'on vous offre un cadeau, il faut offrir en retour un cadeau d'une valeur au moins égale ».

Sa courtoisie exemplaire apparaît également évidente dans son comportement avec un

chevalier syrien qui le maudissait, l'Imam ne disait rien. Lorsque le chevalier se mettait à le maudire, il s'approcha de lui, le salua, lui sourit et lui demanda: « Ô Monsieur, je suppose que vous êtes étranger. Si vous voulez résoudre vos problèmes, je vous aiderai volontiers. Si vous cherchez quelque chose, je vous le donnerai volontiers ou je vous y conduirai. Si vous avez faim, je vous nourrirai. Si vous voulez vous habiller, je vous trouverai de quoi vous couvrir ainsi que de la compagnie. Si vous avez besoin de quoi que ce soit, je satisferai votre volonté ».

Lorsque l'étranger entendit les propos de l'Imam, il s'écria: "J'atteste que tu es le Calife d'Allah sur la Terre et qu'Allah sait pertinemment à qui Il a confié Sa représentation".

Le Prophète a dit: "Quiconque atteste avoir le plaisir de voir le Maître de la jeunesse du Paradis, qu'il regarde al-Hassan". Et ajouta: "Quiconque m'aime, doit l'aimer" (c'est-à-dire l'Imam Hassan).

L'Imam Hassan participa au Hajj 35 fois. Pour accomplir cet acte, il faisait le trajet à pieds de Médine à la Mecque.

Abu Huraira, un des Compagnons du Prophète raconta: « Un jour, il salua al-Hassan, lequel répondit à sa salutation puis continua son chemin. Je ne savais pas qui c'était, on m'informa que c'était Imam Hassan et je dis: que la paix soit sur toi Ô mon maître. Il me dit « pourquoi m'appelles-tu mon maitre ? » Je répondis «Un jour, Hassan fils de Ali vint et salua les gens, lesquels répondirent à sa salutation. Il continua son chemin. Je ne savais pas qui c'était. On m'informa que c'était Hassan fils de Ali. Puis je le suivis et dis: «Que la paix soit sur toi, O mon Maître». Les gens me demandèrent pourquoi je l'appelle «mon Maître». Je répondis: J'atteste que le prophète d'Allah avait dit: «En réalité, il (l'Imam Hassan) est le Maître »

12 reads

Leçon 10: Le Troisième Imam

Le troisième Imam est l'Imam Hussayn fils d'Ali (P). Sa mère est la Dame Fatima, la fille du Prophète (P). Il est le petit-fils du Prophète, son Calife (successeur) et il est l'ancêtre des neuf Imams qui lui ont succédé. Il est le troisième Imam, il succéda à son père l'Imam Hassan (P).

Il est né à Médine le 3 Cha'ban en l'an 3 AH. Il fut assassiné le vendredi 10 Muharram en l'an 63 AH à Karbala au cours de la bataille de 'Achoura après avoir ressenti la soif et l'oppression pendant plusieurs jours. Il fut inhumé à Karbala où son tombeau se dresse encore de nos jours. Ses qualités sont indénombrables. Il est « la fleur du Prophète comme l'a dit le Prophète lui-même ainsi que son frère al-Hassan (P).

En outre, le Prophète déclara: "Al-Hussayn est de moi et je suis d'al-Hussayn", en ajoutant: "Allah aime celui qui aime al-Hussayn".

Il fut un grand érudit et un vrai adorateur d'Allah. Il avait l'habitude d'accomplir des dizaines de rak'ah par jour comme son père Amir al-Mou'minin, l'Imam Ali (P). Il avait l'habitude de porter sur ses épaules un panier rempli de nourriture qu'il distribuait aux nécessiteux. Les marques du fardeau étaient visibles sur ses épaules après sa mort. Il était

généreux et gentil. Il ne tolérait aucune violation des principes de la Chari'ah islamique.

Un exemple de sa générosité était sa façon de se conduire envers un arabe dont il voulait obtenir la satisfaction de ses besoins. Puis cette personne est venue auprès de lui (de l'Imam) et composa ce poème à sa louange:

« Personne n'est jamais revenu bredouille après avoir frappé à ta porte en espérant et souhaitant obtenir quelque-chose de toi. Tu es généreux et tu es quelqu'un sur qui on peut compter. Ton père fut le Traqueur des ennemis d'Allah. Si nous n'avions pas eu tout ce que nous avons reçu de nos ancêtres, nous aurions été écrasé par le Feu de l'Enfer ».

Lorsqu'il entendit ces mots, l'Imam Hussayn (P) lui donna quatre mille dinars en s'excusant en ces termes versifiés: « Prends cela, je te demande pardon. Sois assuré que je sympathise avec toi. Si nous possédions le bâton (du pouvoir), nos pluies seraient tombées à verse sur vous (si l'État islamique avait été entre nos mains, nous vous aurions donné encore davantage), mais les temps nous ont trahi et ma main ne tient que peu ».

Les croyances islamiques et la religion de son grand-père ont survécu grâce à sa position courageuse et incomparable. En réalité, il a permis, par cette position, au monde entier, de survivre jusqu'à la fin. Il est le Maître des martyrs et le meilleur de tous après son frère.

12 reads

Leçon 11: Le Quatrième Imam

Le quatrième Imam est Ali fils d'Al-Hussain (P). Sa mère est Châh Zanân fille du roi Yazdajurd et est connue comme « Chahr Bano ». L'Imam est né à Médine le 15 Jumâdi en l'an 36 de l'Hégire, le jour où l'Imam Ali (P) a conquis la ville de Basrah. Il mourut empoisonné le samedi 25 Muharram en l'an 95 après l'Hégire à l'âge de 57 ans. Il fut inhumé à Baqi', à Médine.

Il était sans égal quant à son érudition, ses prières et ses autres qualités, celle de la piété et de l'aide aux pauvres. Beaucoup de gens ont acquis le savoir de lui. Ses paroles, ses invocations et ses narrations historiques sont encore préservées.

Il sortait fréquemment dans l'obscurité de la nuit portant des bourses et parfois de la nourriture et même des bûches. Lorsqu'il arrivait à la maison d'un pauvre, il frappait à la porte et distribuait ce qu'il portait. Il tenait à cacher son visage pour garder l'anonymat. C'est seulement lorsqu'il mourut que les gens comprirent que c'était lui qui avait toujours été leur bienfaiteur.

Il aimait beaucoup s'asseoir et manger avec les pauvres, les orphelins et les infirmes. Sa conduite était exemplaire. Chaque mois il rassemblait ses esclaves et leur disait: « Si quelqu'un parmi vous souhaite se marier, je le marierai. Quiconque désire reprendre sa liberté, je la lui rendrai ». Chaque fois que quelqu'un venait lui exprimer son besoin, il lui disait: « bienvenue à toi qui m'aides à transférer mes économies dans l'au-delà »

Il était pieux et il accomplissait d'innombrables rak'ah par jour. Pendant la prière, son corps tremblait comme une feuille de palmier et son visage palissait par crainte d'Allah. Il était

connu comme dul-Thafana, c'est-à-dire quelqu'un dont la peau des genoux s'est endurcie à force de travailler. L'origine de ce titre est due à de nombreuses prosternations qui ont provoqué le durcissement de la peau du front, de la paume des mains, des genoux et des pouces. Tous les six mois, ces parties durcies devaient être enlevées.

Lorsqu'il se rappelait d'Allah et de Ses bontés, il se prosterna à chaque fois qu'il récitait les versets dans lesquels la prosternation était mentionnée. Il se prosternait toutes les fois où il accomplissait ses prières obligatoires ou qu'il réconciliait deux personnes. C'est en raison de ces actes de prosternation qu'il fut surnommé "al-Sajjad" (celui qui se prosterne beaucoup). Les gens de son époque avaient l'habitude de dire: «Nous n'avons jamais vu un Quraichite meilleur que lui».

Un jour, lorsqu'une personne parmi ses relations l'insulta, l'Imam l'écouta silencieusement. Quelques temps après, l'Imam se rendit chez lui. Ceux qui se trouvaient là crurent que l'Imam avait l'intention de se venger, mais il n'en fut rien! L'Imam se contenta de reciter ce verset coranique: « ... pour ceux qui maîtrisent leur colère ; pour ceux qui pardonnent aux gens.-Allah aime ceux qui font le bien» (Coran 111, 134).

Puis s'adressant à cette personne, il lui dit « O frère ! Tu nous as attaqué et dit ce que tu penses. Si ce que tu as dit est vrai qu'Allah me pardonne et si ce que tu as dit n'était pas vrai qu'Allah te pardonne. »

12 reads

Leçon 12: Le Cinquième Imam

Le cinquième Imam est Muhammad al-Baqir (P). Son père est l'Imam Zayn al-'Abidin (P) et sa mère est Fatima, fille de l'Imam Hassan. Il naquit le lundi 1^{er} Rajah de l'an 57 de l'Hégire. Son père et sa mère étaient respectivement le petit-fils et la petite-fille de l'Imam Ali Ibn Abi Talib (P). Ainsi, il était le premier à être le descendant de l'Imam Ali Ibn Abi Talib (P) des deux côtés. Il mourut empoisonné le lundi 7 Dhu Hujjah de l'an 114 après l'Hégire à l'âge de 57 ans. Il fut inhumé à Baqi', à Médine.

Il fut un homme avec beaucoup de qualités de grandeur, de révérence et de piété. Il était la quintessence du savoir, de la courtoisie et des dispositions au bien. Il fut humble et généreux. Les récits ci-après sont révélateurs de la qualité de son caractère:

Un jour, un chrétien insulta l'Imam en le traitant de taureau. L'Imam lui répondit: "Je suis al-Baqir (celui qui exhume la connaissance). Le chrétien rétorqua: « Tu es le fils d'un cuisinier. L'Imam répondit: "C'était son travail". Le chrétien injurieux répliqua: "Tu es le fils d'une mère barbare ». L'Imam lui dit " Si tu dis la vérité, qu'Allah lui pardonne et si tu as menti, qu'Allah te pardonne». Ayant constaté la grande bonté chez l'Imam, le chrétien se convertit à l'Islam.

Jabir Ibn Abdullah al-Ancari, un compagnon du noble Prophète (P) raconta: « Un jour, j'étais avec le Prophète (P) qui gardait son petit-fils Hussayn sur ses genoux et jouait avec lui. Le Prophète (P) me dit alors: "Ô Jabir! Ce fils parmi les miens engendrera un fils ayant pour nom Ali. Le Jour du Jugement dernier, un crieur proclamera: "Laissez le dirigeant des Adorateurs se mettre en avant. Ainsi, Ali, fils de Hussayn s'avancera. Ali fils de Hussayn

engendrera un fils qui s'appellera Muhammad. Ô Jabir! Lorsque que tu le rencontreras, transmets-lui mes salutations, après quoi, tu ne vivras pas longtemps."

L'Imam al-Baqir (P) était un océan de connaissances et pouvait répondre à toute question sans hésitation. Ibn Ata al-Makki dit à ce propos: "Je n'ai jamais vu de grands savants se sentir aussi inférieurs devant quelqu'un, qu'ils le sont devant l'Imam Muhammad al-Baqir (P), c'est-à-dire, à chaque fois qu'un savant se trouvait devant l'Imam, il sentait en lui-même un manque de connaissances. Ainsi, j'ai assisté à son entretien avec Hakim Ibn 'Udayba, celui-ci était comme un enfant face à son instituteur".

Muhammad fils de Muslim relate: « jamais une question ne m'est venue à l'esprit sans que je manque de la poser à l'Imam Muhammad al-Baqir. Jusqu'à ce que le nombre de questions que je lui ai posées ait atteint 30 000".

Il se rappelait toujours Allah. Son fils, l'Imam Ja'far al-Cadiq (P) raconta: "Mon père se rappelait Allah à tout moment, partout où je l'accompagnais, je le voyais évoquer Allah même lorsqu'il conversait avec les gens, il gardait Allah dans la mémoire. Il accomplissait la prière de Tahajjud (la prière de minuit, elle n'est pas obligatoire mais très recommandée) régulièrement. Il était dévoué à l'adoration d'Allah et pleurait d'amour pour Allah ».

11 reads

Leçon 13: Le Sixième Imam

Le sixième Imam est Ja'far al-Cadiq, fils de Muhammad (P) et sa mère est Fatima (dont l'autre nom est Farwah). L'Imam est né à Médine le lundi 17 Rabi' (le jour anniversaire de la naissance du Prophète) en l'an 83 après l'Hégire. Il mourut empoisonné le 25 Chawwal 148 A.H, à l'âge de 65 ans.

Il possédait un grand savoir et des qualités supérieures. Il était un homme de sagesse, connaisseur de la Chari'ah et pieux. Il était sincère, juste, un homme de grandeur, de générosité et de valeur. Il était doté de beaucoup d'autres qualités.

Cheikh al-Mufid raconte: "Les savants religieux acquièrent de lui beaucoup plus qu'ils n'avaient appris de tout autre membre des Ahl al-Bayt. Personne n'a été aussi prolifique que l'Imam al-Cadiq (P) quant à la propagation de la religion parmi les 'Ulama (savants) de l'histoire religieuse et du Hadith."

En réalité le nombre de savants religieux (sérieux et appartenant à différentes écoles) ayant acquis des connaissances de sa part atteint quatre mille. Abu Hanifa, le chef de l'une des écoles sunnites était l'un d'entre eux.

Pieux, il se nourrissait de vinaigre et d'huile et mettait des vêtements rudes. Parfois ceux-ci étaient très rapiécés. Il avait l'habitude de travailler son jardin lui-même. Il perdait souvent connaissance en se rappelant Allah. Une nuit, le Calife Abbasside de l'époque fit convoquer l'Imam par un message. Celui-ci raconte: " Je suis allé chez l'Imam et je l'ai trouvé dans sa chambre privée. L'Imam avait les joues couvertes de poussière et suppliait Allah dans la plus grande humilité. Ses mains étaient levées vers les cieux, elles étaient poussiéreuses ainsi que son visage ».

C'était un homme charitable et de disposition aimable. Il parlait avec tendresse et se montrait très coopératif. On avait plaisir à travailler avec lui. Un jour l'Imam appela son domestique, Mussadif, et lui donna mille dinars pour se préparer à un voyage d'affaires en Egypte car le nombre de sa suite avait augmenté et il était nécessaire de rechercher davantage de moyens de subsistance. Mussadif acheta des marchandises et partit pour la Syrie avec un groupe de commerçants. Lorsqu'ils approchèrent de l'Egypte, ils rencontrèrent un autre groupe de commerçants venant de ce pays. Ces derniers demandèrent aux premiers commerçants s'ils possédaient cette sorte de marchandises et qu'ils voulaient savoir si elles étaient disponibles en Egypte. Leurs interlocuteurs répondirent par la négative. Les marchands prêtèrent alors serment de ne pas revendre leurs marchandises à moins de cent pour cent de bénéfice, ce qui fut fait. Après quoi, ils retournèrent à Médine.

Mussadif rentra chez l'Imam avec deux sacs contenant chacun mille dinars. Il lui dit que l'un des deux sacs contenait le capital et l'autre les bénéfices. L'Imam lui fit remarquer que les bénéfices étaient excessifs et lui demanda ce qu'il avait fait des marchandises. Mussadif lui expliqua ce qu'il avait fait le serment qu'il avait prêté (de ne pas revendre à moins de 100 % de profit). L'Imam s'étonna qu'il ait juré de ne pas revendre des articles à des musulmans à moins de 100 % de bénéfice!

Puis l'Imam prit l'un des deux sacs et dit: « Celui-ci contient mon capital et nous ne touchons pas les bénéfices ». Avant d'ajouter: « Ô Mussadif! Il est plus facile de combattre avec une épée que de gagner sa vie légalement (halal) ! ».

13 reads

Leçon 14: Le Septième Imam

Le septième Imam est Moussa al-Kadhim (P), fils de Ja'far et sa mère est Hamida al-Mussaffat. L'Imam est né à Abwa (entre la Mècque et Médine) le dimanche 7 Safar 128 A.H. Il mourut en prison empoisonné par le Calife Haroun al-Rachid le 25 Rajab 183 A.H. après avoir passé 14 ans d'emprisonnement pendant lesquels il a subi d'indicibles souffrance et oppression. Ces funérailles furent conduites par son fils Ali al-Redha (P). Il fut inhumé à Kadhimayn où se trouve son mausolée aujourd'hui.

Il fut le plus grand érudit de son temps. Il fut également le meilleur, le plus généreux, le plus courageux, le plus aimable et le plus correct de son temps. Sa grandeur était connue de tous. Son savoir fut inégalable, son engouement pour l'adoration ne saurait être dépassé. C'est parce qu'il contenait toujours sa colère qu'il fut surnommé al-Kadhim (celui qui contient sa colère). Pour son intégrité, on le surnomma également al-Abdul al-çâlih (le bon serviteur d'Allah).

Ses connaissances furent relevées en diverses occasions et elles éblouirent les gens. Son dialogue avec Buraiha est bien connu. A la suite de ce dialogue l'Imam convainquit son interlocuteur chrétien de se convenir à l'Islam.

Un jour, un homme dans le besoin mendia cent dinars à l'Imam. Celui-ci lui posa quelques questions pour s'apercevoir de ses connaissances religieuses et lui donna deux milles dirhams.

L'Imam avait une belle voix en récitant le Coran. On raconte qu'il restait quatre heures debout pour accomplir des actes cultuels, qu'il récitait le Coran et se prosternait pendant longtemps. Il pleurait souvent par amour d'Allah. Il mourut alors qu'il était en prosternation.

Un jour, Abou Hamza, voyant l'Imam al-Kadhim (P) en train de travailler dans son jardin, alors que la sueur perlait de sa tête jusqu'à ses pieds, il lui demanda où étaient ses serviteurs. L'Imam lui répondit qu'il y avait quelqu'un de meilleur que l'Imam et son père, qui travaillait également lui-même de ses propres mains. Lorsque Abou Hamza lui demanda qui était cet homme, l'Imam répondit que c'était le Prophète d'Allah, Muhammad (P), ainsi qu'Amir al-Mouminin Ali (P), et que tous ses ancêtres travaillaient de leurs propres mains. Tel fut donc la Sunna (la tradition) des Prophètes, des Délégués d'Allah et des gens droits.

12 reads

Leçon 15: Le Huitième Imam

Le huitième Imam est Ali al-Ridha (P) fils de Moussa. Sa mère est la Dame Najma. L'Imam est né le 11 Dhul qa'dah 148 A.H. à Médine. Il est mort empoisonné le dernier jour du mois de Safar 203 A.H. Ses funérailles furent conduites par son fils l'Imam Muhammad al-Taqi al-Jawad (P) et il fut inhumé à Machhad (Iran) où se trouve son mausolée aujourd'hui.

Ses connaissances, sa gentillesse, sa générosité, ses dispositions à la bonté et à la piété sont universellement connues et n'ont pas besoin d'être relatées ici. Le Calife Ma'moun voulut désigner l'Imam comme héritier présomptif. L'Imam déclina son offre car il prévoyait la ruse du Calife. Toutefois, Ma'moun le força à accepter le titre de successeur. Mais l'Imam n'accepta cette offre forcée qu'à une condition, celle de ne prendre aucune part à l'administration du gouvernement.

La large connaissance de l'Imam en matière de religion et d'écoles juridiques se révéla autour de différents débats organisés par Ma'moun. Même des voyageurs retournant à leurs pays respectifs auraient relaté les larges connaissances de l'Imam.

On raconte que l'Imam aurait veillé toute la nuit en priant et qu'il aurait terminé la lecture de tout le Coran en trois jours. Il aurait prié pendant des heures d'affilées et accompli mille rak'ah en une journée et une nuit. Il se serait prosterné pendant plusieurs heures. Il avait l'habitude de jeûner souvent.

Il n'aurait jamais interrompu quelqu'un pendant qu'il parlait ni abusé de quiconque. Il ne se serait jamais étendu en présence de quelqu'un et n'aurait jamais rit aux éclats ni craché devant quelqu'un. Il s'asseyait avec tous ses proches, femme et enfants, et partageait ses repas avec eux.

10 reads

Leçon 16: Le Neuvième Imam

Le neuvième Imam est Muhammad al-Taqi, al-Jawad (P) et sa mère est la Dame Sabika. Il naquit le 10 Rajah 195 A.H à Médine et mourut empoisonné à Bagdad le 5 dulqua'da 221 A.H. Il fut inhumé derrière le mausolée de son grand-père, l'Imam Moussa al-Khadim (P) à Kadhimiya où se trouve aujourd'hui également son propre mausolée.

L'Imam fut le plus grand érudit de son temps, le plus généreux et le meilleur bienfaiteur. Il fut très coopératif, gentil, de bonne disposition et très éloquent. Il avait l'habitude de monter sur son cheval en apportant de l'argent et des aliments pour les distribuer aux nécessiteux.

Son savoir fut révélé parmi les gens. Une fois, quatre-vingts de ses disciples se réunirent chez lui à son retour du Hajj et lui posèrent diverses questions. L'Imam répondit à tout ce qu'on avait demandé et satisfit tout le monde.

Un jour, plusieurs personnes se rassemblèrent autour de lui à la Mècque et lui posèrent des milliers de questions en une séance. L'Imam répondit à toutes les questions sans hésitation ni fausse note. A l'époque, il n'avait que neuf ans et un tel phénomène (miraculeux) n'est pas inhabituel chez les Ahl al-Bayt.

Le Calife Ma'moun al-Rachid accorda la main de sa fille à l'Imam après l'avoir soumis à une épreuve très difficile, cet événement est bien connu dans l'histoire.

10 reads

Leçon 17: Le Dixième Imam

Le dixième Imam est Ali al-Naqi (P) fils de Muhammad al-Jawad et de la Dame Samana. L'Imam est né à Médine le Rajab 214 A.H. Il mourut empoisonné à Samarra' le lundi 3 Rajab 254 A.H. Il fut inhumé dans sa ville natale où se trouve son mausolée.

Il est le meilleur homme de son temps, un grand érudit et la quintessence de la grandeur, de la générosité et de la douceur. Il était pieux, gentil, très généreux avec des manières et dispositions affables.

Un jour, le Calife envoya 30 000 dirhams à l'Imam. Celui-ci les donna à un arabe de Koufa et lui dit: «Allez payer vos dettes et dépenser pour vos enfants et ceux qui dépendent de vous et excusez-moi (de ne pas vous en donner davantage)". L'Arabe s'étonna: «O fils du Prophète ! Je suis venu ici dans l'espoir d'obtenir beaucoup moins de dix mille ; mais Allah sait où devrait être sa lieutenance». Puis, il prit l'argent et partit.

10 reads

Leçon 18: Le Onzième Imam

Le onzième Imam est Hassan al-Askari fils de Ali (P) et sa mère est la Dame Haditha. L'Imam est né le lundi 5 Rabi 11, 232 A.H. Il mourut empoisonné le vendredi Rabi' I. 260 A.H. Ses funérailles furent conduites par l'Imam al-Hujjat al-Mahdi (P). Il fut inhumé près de son père à Samarra'.

Sa générosité, sa bienfaisance, sa dévotion et son humilité sont connues de tout le monde. Il était bien bâti physiquement et avait de beaux traits. Il était vénéré malgré son jeune âge. Il ressemblait au Prophète (P) par son caractère. On rapporte d'Ismail Ibn Muhammad le témoignage suivant: « Un jour, j'attendais Abou Muhammad (l'Imam al-'Askari). Lorsqu'il arriva à ma hauteur, je le conjurai de soulager ma détresse. Je jurai que je n'avais plus un dirham et que je n'avais pas eu de petit-déjeuner ni de dîner. L'Imam me dit que je faisais un serment de parjure au nom d'Allah et me reprocha à bon droit d'avoir caché cent dinars dans le sol. Il ajouta qu'il ne me dit pas cela pour trouver une raison de ne rien me donner. Puis, il donna l'ordre à son serviteur de me verser cent dinars ».

Un homme ayant entendu parler de la générosité de l'Imam, alla le voir. Il avait besoin de cinq cent dirhams. L'Imam lui donna les cinq cents dirhams dont il avait besoin, ainsi que trois cents autres dirhams en plus.

Les chrétiens aussi attestaient que l'Imam était comme le Messie (Jésus) par ses bienfaits, ses connaissances et sa faculté d'accomplir des miracles. Il était un adorateur dévot et on dit qu'il faisait les prières de minuit pendant la plus grande partie de la nuit.

11 reads

Leçon 19: Le Douzième Imam

Le douzième Imam est Muhammad al-Mahdi fils de Hassan (P), sa mère est la Dame Narjis. Il est né à Samarra' la nuit du 15 Cha'ban 225 A.H. Il est le dernier Imam et la "preuve d'Allah". Il est le dernier des Successeurs du Prophète et le dernier des douze Imams des Musulmans. Il est vivant dans ce monde car Allah lui a accordé une longue vie. Il est en occultation (Ghaybah). Il réapparaîtra le Jour du Jugement lorsque le monde aura été plein d'injustice et de péchés. Il le remplira alors de justice et d'équité.

Le Prophète et les Imams ont prédit qu'il (al-Madhi) ne mourrait pas jusqu'à ce qu'il réapparaisse pour rétablir l'ordre d'Allah sur Terre. Il régnera sur le monde, rétablira la justice et viendra à bout des oppresseurs. C'est comme l'a dit Allah Lui-Même: "C'est Lui qui a envoyé Son messenger avec la bonne direction et la religion de la vérité, afin qu'elle triomphe sur toute autre religion, quelque répulsion qu'en aient les associateurs." (Coran IX. 33)

Ô Allah! Hâte sa réapparition et place-nous parmi ses partisans et ses compagnons.

Depuis que l'Imam est entré en occultation les Musulmans vont prier Allah à un endroit précis situé à Samarra' où il avait l'habitude de prier chaque nuit en souvenir d'Allah.

12 reads

Leçon 20: Les Branches De La Religion

Nous avons déjà expliqué les fondements de la Religion. Nous allons maintenant expliquer les branches de la Religion.

Ces explications sont en conformité avec les enseignements des Ahl ul-Bayt. D'après les branches les plus connues de la Religion, il y a:

1. La prière
2. Le jeûne
3. L'aumône légale (Zakat)
4. Le pèlerinage
5. L'aumône du cinquième (Khoms)
6. Le Jihad (lutte missionnaire)
7. L'injonction de faire le bien
8. L'interdiction de faire le mal
9. L'attachement au noble Prophète et aux membres de sa famille
10. La séparation avec les ennemis du noble Prophète et aux membres de sa famille

Les branches de l'Islam comprennent également les dispositions relatives aux transactions commerciales, au mariage et le code pénal et judiciaire.

11 reads

Leçon 21: Les Sortes De Prières

Il y a deux sortes de prières:

1. Les prières obligatoires
2. Les prières recommandées (surrogatoires)

Les prières obligatoires sont à leur tour de différentes sortes. Nous allons nous occuper des prières quotidiennes qui doivent être accomplies cinq fois par jour. Il est nécessaire d'accomplir l'ablution (Wudhu) pour faire la prière.

Voici comment accomplir l'ablution:

1. Utiliser de l'eau légale, pure et propre. Lorsqu'on fait l'ablution, toutes les parties du corps doivent être propres
2. Se laver les mains deux fois
3. Nettoyez le nez, rincer les narines trois fois (en aspirant par le nez puis en rejetant l'eau)
4. Formuler l'intention de l'ablution et accomplir le Wudhti Qurbatan li-Llah (accomplir l'ablution pour m'approcher d'Allah)
5. Se laver le visage de l'extrémité supérieur du front (là où commence le cuir chevelu) jusqu'au menton (dans le sens de la longueur) et la surface que couvre l'entendue de la paume entre le pouce et le majeur (dans le sens de la largeur)
6. Se laver l'avant-bras droit en commençant par la pointe du coude jusqu'à l'extrémité des doigts
7. Faire la même chose avec la main gauche
8. Passer la paume (ou le doigt) droite mouillée sur l'arrière de la tête vers l'intérieur (partie frontale)
9. Passer la paume droite encore mouillée sur le pied droit en commençant par l'extrémité des orteils jusqu'à la cheville
10. Faire la même chose pour le pied gauche en utilisant la paume gauche

12 reads

Leçon 22: Les Horaires De Prière

Il y a cinq prières quotidiennes obligatoires:

1. La prière de l'Aube (Fajr) comporte deux rak'ah et son horaire est entre l'aube et le levé du soleil
2. La prière du Midi (Dhohr) comporte quatre rak'ah
3. La prière de l'Après-midi ('Asr) comporte quatre rak'ah également
4. L'horaire de ces deux prières est entre midi le coucher du soleil
5. La prière du Crépuscule (Maghrib) comporte trois rak'ah
6. La prière de la nuit ('Icha') comporte quatre rak'ah
7. L'horaire de ces deux prières s'étend du crépuscule (du coucher du soleil) jusqu'à minuit

Ces prières décrites ainsi sont applicables à ceux qui habitent normalement dans leur lieu de résidence. Pour les voyageurs, les prières de quatre rak'ah, celles de Midi, de l'Après-midi et de la Nuit, sont réduites à deux rak'ah seulement comme la prière de l'Aube.

Leçon 23: L'Adhan (L'appel à La Prière)

Lorsqu'on a l'intention de prier, on doit se mettre debout face à la Qibla et réciter l'Appel comme suit:

1. Allâhu Akbar (Quatre fois)

(Allah est Le Plus Grand)

2. Ach-hadu An là illaha il lallâh (Deux fois)

(J'atteste qu'il n'y a de dieu qu'Allah)

3. Ach-hadu Anna Muhammadan Rasuloullâh (Deux fois)

(J'atteste que Muhammad est le Messager d'Allah)

4. Ach-hadu Anna Ali-y an wali-yo-Allâh¹ (Deux fois)

(J'atteste qu'Ali est le gardien désigné par Allah)

5. Hay-ya 'Alâ-c-calâh (Deux fois)

(Accours Pour prier)

6. Hay-ya Alâ-l-Falâh (Deux fois)

(Accours à la prospérité)

7. Hay-ya 'Alâ khair -il -Amal (Deux fois)

(Accours à la meilleure des actions)

8. Allahu Akbar (Deux fois)

(Allah est Le Plus Grand)

9. Là ilâha il-lallâh (Une fois)

(Il n'y a de dieu qu'Allah)

¹ Remarque: le point n. 4 ne fait pas partie intégrante de l'Adhan ni de l'Iqamah, mais il est recommandée de le prononcer après le nom du Noble Prophète (point n. 3).

Leçon 24: L'Iqamah

Après l'Adan, il est très recommandé de dire l'Iqamah comme suit:

1. Allâhu Akbar (Deux fois)
2. Ach-hadu An-lâ ilâha-il-lâllâh (Deux fois)
3. Ach-hadu Anna Muhammadan Rasûlollâh (Deux fois)
4. Ach-hadu Anna 'Ali-yan wali-yo-Allâh (Deux fois)
5. Hay-ya 'Alâ-ç-çalâh (Deux fois)
6. Hay-ya 'Alâ-l-Falâh (Deux fois)
7. Hay-ya 'Alâ Khair il 'Amal (Deux fois)
8. Qad Qâmat-iç-çalâh (Deux fois)
9. Allâhu Akbar (Deux fois)
10. Lâ ilâha il-lâllâh (Une fois)

Il doit être réalisé en position de station (Qiyam)

10 reads

Leçon 25: La Prière De L'aube

1. Après la prononciation de l'Iqamah, on doit formuler l'intention de la prière de la façon suivante: « J'accomplis la prière de l'Aube Qurbatan ila-llahi ta'ala (pour m'approcher d'Allah -le très Elevé -)

2. Levez vos mains jusqu'aux oreilles et dites: « Allâhou Akbar »

3. Posez vos mains sur les cuisses et récitez la sourate al-Hamd:

Bismi Allahi alrrahmani alrraheemi

Alhamdu lillahi rabbi al'alameena

Alrrahmani alrraheemi

Maliki yawmi alddeeni

Iyyaka na'budu wa-iybaka nasta'eenu

Ihdina alssirata almustaqeema

Sirata allatheena an'amta 'alayhim ghayri almaghdoobi 'alayhim wala alddalleena

Traduction:

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux,

Louange à Allah, Seigneur de l'univers.

Le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux,

Maître du Jour de la rétribution.

C'est Toi [Seul] que nous adorons, et c'est Toi [Seul] dont nous implorons secours

Guide-nous dans le droit chemin,

Le chemin de ceux que Tu as comblés de faveurs, non pas de ceux qui ont encouru Ta colère, ni des égarés.

4. Puis récitez une autre sourate complète. Il vaut mieux généralement réciter la sourate d'Al-Tawhid:

Qul Huwa Allahu 'Ahad

Allahu As-Samad

Lam Yalid Wa lam Yulad

Walam Yakun Lahu Kufuan 'Ahad

Traduction:

Dis: "Il est Allah, Unique

Allah, Le Seul à être imploré pour ce que nous désirons

Il n'a jamais engendré, n'a pas été engendré non plus

Et nul n'est égal à Lui"

5. Puis dites: " Allâhou Akbar" et pliez le buste en mettant vos paumes sur les genoux et dites le Tasbîh: "Subhâna rabbi-yal-adhimi wa bihamdi-hi (3x Subhânallâh) Allâhoumma Calli 'alâ Muhammad-in wa âli Muhammad".

Traduction:

Gloire à mon seigneur-Il est Grand-et louange à Lui. ô Allah! Bénis Muhammad et sa progéniture.

6. Puis, relevez le buste et remettez-vous en position debout et dite: "Sami'allâhou liman hamidah ; Allâhou Akbar".

Traduction:

Allah entend quiconque fait Sa louange.

7. Puis prosternez-vous: le front contre une terre propre ou quelque chose d'équivalent ; et dans cette posture, vos paumes, vos genoux et l'extrémité de vos orteils (au total sept parties du corps) doivent toucher le sol ; et dites le Tasbih suivant:

"Subhâna rabbi-y-al a 'lâ wa bihamdih ; (3x Subhânallâh) Allâhoumma Calli 'alâ Muhammadin wa âli Muhammad".

Traduction:

Gloire à mon seigneur -Il est Grand-et louange à Lui. Ô Allah! Bénis Muhammad et sa progéniture.

8. Puis relevez le buste et la tête en vous asseyant sur vos jambes, et dites:

"Allâhou Akbar, astaghfirullâha rabbi wa atoubou ilayh; allâhou Akbar"

Traduction:

Dieu est le plus grand, Seigneur accorde ton pardon.

9. Enfin faites une autre sajdah (prosternation) identique à la première, ensuite relevez-vous en disant: "Bihawl-il-lâhi wa qouwwatihi aqoumou wa aq'oud"

Traduction:

C'est par la force d'Allah que je me lève et m'assieds.

11 reads

Leçon 26: La Prière De L'9aube (suite), le Qunut

1. Après vous être redressé, marquant ainsi la fin de la première rak'ah, vous recitez dans la position debout la sourate al-Hamd et une autre sourate exactement comme vous l'avez fait pendant la première rak'ah

2. Après la récitation des deux sourates précisées, levez les deux mains, les paumes face au visage et faites cette invocation: "Rabbanâ âtina fi-d-douniyâ hasanatan wa fil âkhirati hassanatan wa qinâ 'adâb-an-nâr".

Traduction:

Ô notre Seigneur! Accorde-nous ce qui est bien, dans ce bas-monde et dans l'Autre Monde, et épargne-nous le supplice de l'enfer.

3. Puis faites un ruku' (inclination) suivi de deux sajdah (prosternations) exactement comme dans la première rak'ah.

4. Lorsque vous terminez la seconde sajdah, vous vous mettez en position assise sur les

jambes et vous récitez le Tachahhoud: "Ach-hadu Al-lâ illâha illa-l-lâhu, Wahdahu lâ charika lahu wa ach-hadu An-na Muhammadan Abduhu wa rasuluh. Allah-umma çalle 'alâ Muhammadin wa Ale Muhammad".

Traduction :

J'atteste qu'il n'y a de divinité qu'Allah, seul sans associé, j'atteste que Muhammad est son serviteur et Prophète. Ô Allah! Bénis Muhammad et sa progéniture.

5. Puis recitez le Salam: Assalâmou alayka ayyou-han-nabiyyou wa rahmatoullâhi wa barakâtoh. Assalâmou 'alaynâ wa 'alâ 'ibâdil-lâhi-ç-çâlihîn. Assalâmou 'alaykoum wa rahmatoullâhi wa barakâtoh"

Traduction:

Que la paix, la miséricorde et les bénédictions soient sur les Messagers. Que la paix soit sur ses serviteurs véritables et vertueux. Que la paix, la miséricorde et les bénédictions soient sur vous.

6. Puis dites: "Allâhou Akbar" (Trois fois)

Votre prière est terminée.

Après la prière, il est très recommandé de réciter le Tasbih (formule liturgique) de la Dame Fatima comme suit:

Allahu Akbar (34 fois)

Al-Hamdu-liLlah (33 fois)

Subhan-Allah (33 fois)

10 reads

Leçon 27: Les Autres Prières Quotidiennes

La prière de Midi

1. La prière de Midi est (à son début) comme la prière de l'Aube, la seule différence est qu'ici vous devez formuler « l'intention » d'accomplir la prière de Midi (au lieu de celle de l'Aube). « J'accomplis la prière de Midi Qurbatan ila-llahi ta'ala » (pour m'approcher d'Allah -le très Elevé -) Après, accomplissez les deux premières rak'ah comme dans la prière de l'Aube.

2. Mais à la fin de la deuxième rak'ah, lorsque vous vous rasseyez après la seconde Sajdah, au lieu de réciter le Tachahhud et le Salam, recitez seulement le Tachahhud et vous vous relevez pour faire la troisième rak'ah.

3. Dans la troisième rak'ah, au lieu de réciter la sourate d'Al-Hamd suivie d'une autre sourate, vous récitez ceci: «Subhan-Allah-i-wal-Hamdu-liLlahi wa la ilaha il-ILlahu wa Allahu Akbar (Trois fois)

Traduction:

Gloire à Allah et Louange à Allah et il n'y a de dieu si ce n'est Allah et Allah est le plus Grand !

Puis faites le ruku' et le sujud comme vous l'avez fait précédemment.

4. Puis relevez-vous pour faire la quatrième rak'ah -exactement comme la troisième -avec un ruku' et deux sujdah.

5. Puis relevez-vous et asseyez-vous (sur les jambes) et récitez le Tachahhoud et le Salam comme la prière de l'Aube. Ce par quoi vous terminez la prière.

La prière de l'Après-midi

Elle est exactement comme la prière de Midi avec une différence, celle de l'intention. La faire avec l'intention de cette prière.

La prière du Crépuscule (al-Maghrib)

Pour son début, la prière du Crépuscule est identique à celle de Midi sauf pour l'intention qui doit être formulée ainsi: « J'accomplis la prière du Crépuscule Qurbatan ila-llahi ta'ala » (pour m'approcher d'Allah -le très Elevé -)

Lorsque vous relevez le buste et vous vous rasseyez après la seconde sajdah de la troisième rak'ah, récitez le Tachahhoud suivi du Salam par quoi vous achevez votre prière.

La prière de la Nuit

Elle est identique à la prière de Midi sauf pour l'intention: « J'accomplis la prière de la Nuit Qurbatan ila-llahi ta'ala » (pour m'approcher d'Allah -le très Elevé -)

Remarque:

Les femmes doivent tout réciter à voix basse de sorte qu'elles entendent elles seules leurs récitations. Les hommes doivent réciter à haute voix la prière de l'Aube ainsi que les deux premières rak'ah des prières du Crépuscule et de la Nuit et à voix basse les prières de Midi, de l'Après-midi, ainsi que la troisième rak'ah de la prière du Crépuscule et la troisième et la quatrième rak'ah de la prière de la Nuit.

9 reads

Leçon 28: La Prière Des Signes

Nous avons mentionné jusqu'à présent les prières quotidiennes. Il y a aussi plusieurs autres

prières obligatoires. Ici, nous allons mentionner l'une d'elles: Calat al-Ayat c'est-à-dire la prière des Signes.

La prière des signes devient obligatoire lorsqu'il y a une éclipse solaire ou lunaire, un tremblement de terre, un cyclone ainsi que d'autres événements naturels sur la Terre qui provoquent la panique générale. Cette prière est accomplie de la façon suivante:

1. Formulez l'intention en vous mettant en position debout face à la Qibla: J'accomplis la prière des signes dans le but de me rapprocher de Dieu « J'accomplis la prière des Signes Qurbatan ila-llahi ta'ala » (*pour m'approcher d'Allah -le très Elevé -*)
2. Récitez la sourate al-Hamd ainsi qu'une autre sourate et inclinez-vous en position de ruku'.
3. Redressez votre buste, récitez encore la sourate al-Hamd suivie d'une autre sourate puis faites le Qunut, enfin inclinez le buste de nouveau pour un ruku'.
4. Refaites encore trois fois ce que vous venez de faire (n°3) mais une fois avec le Qunut et une fois sans le Qunut de sorte à totaliser cinq positions de station et cinq ruku'.
5. Après le cinquième ruku', redressez le buste puis faites deux sajdah. Ensuite, relevez-vous pour accomplir la deuxième rak'ah.
6. Cette deuxième rak'ah comporte elle aussi cinq ruku', exactement comme la première. Après le cinquième ruku' redressez le buste, puis faites deux sajdah suivies des Tachahhoud et Salam par lesquels vous terminez votre prière des Signes.

En bref, Calat al-Ayat consiste en deux rak'ah avec cinq Qunut, dix ruku', quatre sajdah et dix positions de station.

Le Qunut se fait à la fin de chaque station de l'ensemble de la prière et n'est pas obligatoire mais recommandé. On peut se contenter de deux Qunut seulement. L'un avant le cinquième ruku', et l'autre avant le dixième ruku'.

10 reads

Leçon 29: Les Prières Recommandées

Il y a de nombreuses prières recommandées en plus des prières obligatoires. Les plus importantes d'entre elles sont celles rattachées aux prières quotidiennes. Ces prières sont appelées les nawafil (sing. nafilah). Il y a:

1. La nafilah de la prière du Fajr. Elle consiste en deux rak'ah qu'on accomplit avant la prière de Fajr
2. La nafilah de la prière de Dhuhr. Elle consiste en huit rak'ah avant la prière de Dhuhr
3. La nafilah de la prière de 'Asr. Elle consiste en huit rak'ah avant la prière d'Asr
4. La nafilah de la prière de Maghrib. Elle consiste en quatre rak'ah après la prière de

Maghrib

5. La Nafilah de la prière de Isha'. Elle consiste en deux rak'ah accomplies dans une position assise après la prière de 'Isha

6. La prière de Tahajjud, c'est la prière de minuit. Elle consiste en onze rak'ah accomplies en cinq groupes de deux rak'ah et une rak'ah toute seule (la onzième). L'horaire de cette prière est de minuit jusqu'à l'aube.

Toutes ces prières se font par groupe de deux rak'ah identiques à la prière de l'Aube. La seule différence est qu'elle ne comporte pas d'Adan et d'Iqamah ainsi que la formulation de l'intention.

Il est permis dans les prières recommandées de réciter scrupuleusement la sourate al-Hamd et de négliger la deuxième sourate qui la suit normalement dans les prières obligatoires. Ou, de réciter partiellement la deuxième sourate, ou encore de réciter plusieurs sourates après la sourate al-Hamd.

10 reads

Leçon 30: Le Jeûne

Il est obligatoire pour toute personne saine d'esprit et ayant atteint l'âge de la puberté de jeûner pendant le mois de Ramadan sauf s'il s'agit d'une personne malade ou en voyage, ou une femme en période de règles ou de saignement qui suit l'accouchement (lochies, jusqu'à dix jours maximum).

Jeûner signifie s'abstenir de toute chose de nature à invalider le jeûne de l'aube jusqu'au crépuscule comme cela est prescrit dans la Chari'ah. On doit formuler l'intention de jeûner de la façon suivante: « Je jeûnerai demain pour me rapprocher d'Allah ». Il est préférable de murmurer cette intention.

Il y a dix choses susceptibles d'invalider le jeûne si elles sont faites délibérément:

1. Manger
2. Boire
3. Avoir des rapports sexuels de toute sorte
4. Provoquer l'émission de sperme
5. Avaler sa pituite
6. Laisser pénétrer dans la gorge de la poussière, de la fumée, de la vapeur
7. Rester en état d'impureté (janabah) jusqu'à l'aube
8. Immerger sa tête dans l'eau

9. Dire (par des mots, des signes) des choses fausses sur Allah, Ses Prophètes et Ses Imams

10. Vomir

8 reads

Leçon 31: L'apparition De La Lune

Il y a cinq façons de confirmer l'apparition de la lune à l'arrivée du mois sacré de Ramadan et celui du mois de Chawwal:

1. Voir la lune de ses propres yeux
2. Par le témoignage d'hommes dignes de foi
3. Lorsque un assez grand nombre de gens affirment l'avoir vu
4. Par une décision de l'Autorité religieuse de l'Islam (Mujtahid)
5. Lorsque trente jours du mois de Cha'ban ou du mois de Ramadan se sont écoulés

9 reads

Leçon 32: Trois Choses Importantes

Le Rachat

Lorsqu'on omet de jeûner ou que l'on interrompt le jeûne sans raison valable pendant le mois de Ramadan, il est obligatoire de se racheter (Kaffarah) par l'une des actions suivantes:

1. Jeûner deux mois de suite (au moins 31 jours consécutifs, le reste pouvant être ultérieur)
2. Nourrir 70 personnes nécessiteuses
3. Affranchir un esclave

Zakat al-Fitr

Il est obligatoire pour toute personne saine d'esprit et adulte (à partir de l'âge de la puberté) de payer la Zakat al-Fitr, le jour de l'Aïd (le 1er Chawwal). La Zakat al-Fitr doit être donnée par le chef de famille pour lui-même et pour sa famille à raison de 3 kilos d'aliments par personne.

Il est préférable de donner du blé, des dattes, des raisins, du riz ou tout autre aliment de

base que consomment normalement tous les gens. Il est permis d'offrir l'équivalent de ces portions d'alimentation prescrites en argent.

Cette Zakat doit être offerte à un croyant nécessiteux qui ne possède pas les moyens de subsistance pour un an.

[La prière de l'Aïd](#)

Durant l'occultation de notre Imam actuel, il est recommandé pour nous d'accomplir les prières de l'Aïd le jour de l'Aïd al-Fitr et le jour de l'Aïd al-Adh-ha.

8 reads

Leçon 33: La Zakat

La Zakat est obligatoire sur neuf articles:

1. Les dates
2. Les raisins, les vignes
3. Le blé
4. L'orge
5. Les chameaux
6. Les chèvres et les moutons
7. Le bétail (yachs et buffles)
8. La monnaie en or
9. La monnaie en argent

Il est aussi recommandé de payer la Zakat sur le capital de travail ainsi que sur les bénéfices réalisés dans les affaires. Elle aide à favoriser l'augmentation de la richesse de la personne qui l'offre.

Il est obligatoire de formuler l'intention en donnant la Zakat. L'intention est formulée comme suit: "Je donne la Zakat pour m'approcher d'Allah".

9 reads

Leçon 34: La Distribution de La Zakat

La Zakat est redistribuée comme suit:

1. Pour les nécessiteux
2. Pour les pauvres
3. Pour le salaire de ceux qui collectent la Zakat
4. Pour ceux qui parmi les non-croyants dont le Prophète, l'Imam ou son représentant pense qu'ils seraient susceptibles de sympathiser avec l'Islam et les Musulmans en recevant l'aide de la Zakat
5. Pour émanciper ceux qui sont asservis
6. Pour payer les dettes de ceux qui sont incapables de s'acquitter eux-mêmes de lourdes dettes
7. Pour subventionner les affaires religieuses, aider les Mujahidine dans le Jihad, construire des écoles (madrassa), etc...
8. Pour aider le voyageur à court d'argent même s'il s'agit de quelqu'un de riche dans son pays

8 reads

Leçon 35: Le Khoms

Le Khoms signifie le cinquième. Il doit être prélevé sur ces sept articles:

1. Les butins de guerre que l'on acquiert à la suite d'une guerre légale contre les infidèles
2. Les minéraux tels que l'or, l'argent, le pétrole, le fer...
3. Les trésors enterrés: quiconque exhume un trésor enterré par ses propres moyens est obligé d'en payer le Khoms
4. La richesse extraite de la mer telle que les perles
5. Si un homme honnête acquiert légalement une richesse mélangée à une richesse illégale dont le propriétaire et le montant sont inconnus, l'acquéreur doit payer le Khoms, le cinquième de la richesse acquise pour que le reste devienne légal pour lui
6. Tout bénéfice réalisé dans les affaires, l'agriculture, l'industrie, le loyer d'une propriété ou toute autre source de revenu après déduction des dépenses annuelles
7. Les parcelles de terrain achetés par un Kafir dhimmi (un non-musulman vivant dans un Etat islamique sous la protection d'un gouvernement conforme à la Chari'ah islamique) à un musulman

8 reads

Leçon 36: La Division Du Khoms

Le Khoms est divisé en deux parties:

1. La moitié est offerte aux Mujahidines afin qu'ils puissent faire la promotion de l'Islam
2. L'autre moitié est distribuée aux nécessiteux et aux fidèles Sayyed (les descendants du noble Prophète)

Si ces deux obligations (Zakat et Khoms) seules avaient été acquittées, il n'y aurait aucun pauvre, aucun nécessiteux dans la société islamique, la cause de l'Islam n'aurait jamais souffert et toutes les questions de biens publics auraient été réglées comme cela se passait à l'époque où les musulmans pratiquaient sincèrement les dogmes de l'Islam.

Et si ces deux obligations ne s'avéraient pas être suffisantes pour le bien-être de l'Islam et le progrès des musulmans, l'Etat islamique devrait faire appel à d'autres sources de revenus, telles que l'agriculture et les mines. Il est illégal pour les musulmans de s'emparer de la propriété des autres comme il a été précisé dans le Coran:

« **Ne dispersez pas injustement vos biens entre vous.** » (Coran, 11. 188)

L'Islam a bien déterminé les moyens légaux de satisfaire les besoins d'un individu, d'une société ou d'un Etat.

9 reads

Leçon 37: Le Hajj

L'un des piliers de l'Islam est le Hajj. Il est obligatoire pour toute personne adulte, saine d'esprit et ayant les moyens de le faire, d'aller au moins une fois dans sa vie à la Mecque pour accomplir le pèlerinage.

La première partie est la 'Umra. Les obligations de la 'Umra sont les suivantes:

1. L'Ihram: ôter les vêtements usuels et se couvrir de deux draps de toile. Il est connu comme Ihram al-Miqat
2. Le Tawaf: tourner autour de la Ka'ba sept fois en portant l'Ihram
3. Le Say: parcourir en marchant à vive allure sept fois la distance entre as-Safa et al-Marwah (deux collines)
4. Taqir: couper quelques cheveux de la tête et/ou les ongles

La deuxième partie est le hajj at-Tamattu. Les parties obligatoires sont les suivantes:

1. Entrer en l'état d'Ihram le 8 et 9 Dhul Hujjah

2. Wouqouf (station debout) à Arafat (un endroit proche de la Mecque) le 9 Dhul Hujjah
3. Wouqouf à Mach'ar (un autre endroit proche de la Mecque) pendant la nuit du 9 au 10 Dhul Hujjah
4. Aller à Mina le 10 Dhul Hujjah pour s'acquitter de trois obligations:
 - (a) Jeter des cailloux sur le dernier des trois ramy al-jamarāt (ce sont trois symboles de Satan que l'on doit lapider)
 - (b) Sacrifier une chèvre, un mouton, une vache ou un chameau
 - (c) Se raser la tête ou couper quelques mèches de cheveux, les femmes n'ont pas à se raser la tête
5. Tourner sept fois autour de la Ka'ba pour faire le Tawaf et la Ziyarah
6. Accomplir deux rak'ah comme la prière de Tawaf
7. Faire le parcours entre Safa et Marwah sept fois à vive allure
8. Tourner autour de la Ka'bah sept fois pour accomplir Tawaf al-Nisa'
9. Faire deux rak'ah de prière pour le Tawaf précité
10. Rester deux nuits à Mina pour jeter des cailloux sur Jamarat le 11 et 12 Dhul Hujjah

Ce sont des rites requis dans le Hajj al-Tamattu qui est obligatoire pour celui qui ne réside pas à la Mecque. Le Hajj devient recommandé pour celui qui l'a déjà accompli. Il y a une grande récompense pour l'accomplissement du Hajj.

9 reads

Leçon 38: Le Jihad

Faire le Jihad signifie combattre pour la cause d'Allah. Ce sujet nécessite une courte explication. L'Islam ne cherche pas à exterminer les pécheurs, il veut seulement corriger l'erreur. Les mauvaises actions sont comme une maladie. Elles ont besoin d'un traitement et chaque médecin veut guérir les maladies avec des médicaments autant que cela est possible. Mais parfois, la maladie atteint un tel stade que le médicament n'y peut rien. Le médecin estime alors que l'opération chirurgicale s'impose pour sauver la vie du patient. Là, il décide sans plaisir et à contre-cœur d'amputer un ou plusieurs membres du patient. Cela peut être très pénible sur le moment mais ça n'est pas une torture, au contraire, c'est une miséricorde.

Le Jihad signifie combattre pour la cause d'Allah.

De même, on peut concevoir l'humanité comme un corps compact dont certaines parties sont infectées par une maladie spirituelle qui n'a pu être guérie par aucun médicament fait de persuasion sympathique et de plaidoirie rationnelle.

Supposons également que leur infection risque d'affecter d'autres parties du corps et que le docteur spirituel, c'est-à-dire le Prophète ou l'Imam, lequel est guidé par Allah, acquiert la conviction que désormais une opération chirurgicale s'impose pour préserver du mal les autres parties de l'humanité. A ce moment-là seulement, il décrète le Jihad (la lutte missionnaire) qui sera limité seulement à la partie où il est plus urgent de supprimer.

Mais même si vous sentez la nécessité d'une opération chirurgicale pour le patient, vous ne confierez jamais cette tâche des plus dangereuses à une personne non compétente. Autrement, ce serait une action stupide et irresponsable, à moins qu'un médecin qualifié ne vous le dise. C'est pourquoi, selon la Loi imamite, la guerre ne peut être déclenchée sans une autorisation spéciale du Prophète (ou de l'Imam) lui-même et ceci encore dans les limites prescrites par le représentant d'Allah.

Ainsi, durant le temps que notre Imam est en occultation, le Jihad n'est pas autorisé même si les infidèles attaquent une nation musulmane. Les musulmans peuvent riposter pour se défendre ou pour défendre leurs droits humains, économiques, politiques etc...

8 reads

Leçon 39: Ordonner Les Bonnes Actions

Al-Amr bil Ma'rouf est une stipulation très importante de l'Islam. Elle signifie: "Enjoindre les bonnes actions" telles que: l'accomplissement des prières, du Jeûne, du paiement de la Zakat et du Khoms, le rattachement aux fondements de l'Islam ainsi que tout ce qui est recommandé par l'Islam tel que nourrir, bien accueillir les autres, enseigner la bonne conduite et former de bons caractères.

Il est obligatoire d'enjoindre quelqu'un de faire le bien une première fois. Mais la deuxième fois Amr bil Ma'rouf n'est que recommandé. Ordonner les bonnes actions est obligatoire sous quatre conditions:

1. Celui qui ordonne de faire le bien doit savoir ce qui est bien et ce qui est mal
2. Il devrait s'attendre à ce que son conseil soit suivi
3. La personne qu'il veut conseiller persiste à ne pas faire cette bonne action
4. Il devrait estimer qu'il ne subira aucun préjudice en ordonnant quelqu'un de bien se comporter

Mais lorsque la foi fondamentale des musulmans est en danger ou que l'une des croyances de l'Islam se trouve en danger (par exemple, lorsqu'un pays essaie de changer la croyance des gens, d'encourager l'usage de l'alcool, des jeux de hasard en société), il est obligatoire pour chacun d'ordonner de faire le bien et de décourager ce qui est interdit même si on risquerait d'en pâtir. C'est ce que nos saints Imams ont fait en pareilles circonstances.

8 reads

Leçon 40: Décourager L'interdit

Décourager ce qui est interdit est aussi une notion importante de l'Islam. Si les musulmans ont une supériorité sur les autres, c'est justement parce qu'ils s'attachent à ces deux actions, comme l'a dit Allah:

(Kuntum kheyra ummatin ukhrijat lil-naci. ta'muruna bil ma'ruf wa tanhau'na 'anil munkar [...]): « Vous formez la meilleure Communauté engendrée parmi les hommes, vous ordonnez ce qui est convenable et vous interdisez ce qui blâmable. » (Coran III, 110)

Munkar signifie toute chose interdite par l'Islam, telle que l'alcool, les jeux de hasard, l'intérêt usuraire, la fornication, l'usurpation de la richesse et du pouvoir, ainsi de suite. Munkar signifie aussi ce qui est considéré par l'Islam comme une mauvaise conduite. Par exemple dormir après l'aube et ne pas traiter ses employés avec justice.

Il est obligatoire de dissuader les gens une première fois de pratiquer une mauvaise action. Pour la seconde fois, ce sera seulement recommandé.

Les conditions requises pour dissuader de ce qui est interdit sont similaires à celles prescrites pour ordonner le bien. Il y a quatre moyens pour dissuader les gens de l'interdit:

1. Par la sagesse et l'affection
2. Par des mimiques devant les agissements de celui qui transgresse l'interdit
3. Par des conseils et des démonstrations ou par des mots irritables, etc...
4. Par le recours à la force pour empêcher quelqu'un de faire une mauvaise action à condition que cela n'entraîne aucun préjudice pour celui qui interdit le mal de cette manière

Il est nécessaire de savoir que ces deux obligations (commander le bien et décourager l'interdit) sont très révérees.

Le noble Prophète a déclaré: « Toutes les bonnes actions de la Religion, lorsqu'on les compare au Jihad sur le chemin d'Allah, sont comme une gorgée par rapport à la rivière. Et toute les bonnes actions, quand on les compare à la loi d'ordonner le bien et d'interdire le mal sont tout juste comme une gorgée par rapport à la rivière. »

Mais de nos jours, peu de gens appliquent cette action. L'Imam Muhammad al-Baqir (P) a dit: «un jour viendra où les gens n'ordonneront pas aux autres d'accomplir de bonnes actions ni ne les décourageront de faire de mauvaises actions; et au moins qu'ils sachent qu'ils ne courent aucun risque, il se forgeront des prétextes (pour ne pas s'acquitter de ces devoirs). C'est alors que la colère d'Allah descendra sur eux et que Son châtiment les écrasera. »

Ce hadith révèle l'état des musulmans de nos jours. Beaucoup d'entre eux ont cessé d'enjoindre le bien et de décourager l'interdit. C'est pour cette raison qu'ils sont attaqués par les infidèles. Ceux-ci ont, en effet, mis la main sur leurs propriétés, occupent leurs territoires, exercent sur eux un contrôle économique et politique et se sont immiscés dans

leur religion. Les musulmans ont été l'objet d'humiliations après avoir connu une époque de prospérité et de succès.

9 reads

Leçon 41: Tawalla et Tabarra

« Tawalla » signifie aimer Allah, Ses Prophètes, Ses Messagers et Ses Imams.

« Tabarra » signifie s'écarter des ennemis d'Allah et des ennemis du Prophète et des Imams.

Puisqu'aimer quelqu'un signifie suivre ses pas et détester quelqu'un signifie s'abstenir de faire ce qu'il fait. L'amour d'Allah et de Ses représentants signifie Lui obéir et obéir à Ses représentants en matière de Religion et de bénédictions de l'Au-delà.

La haine envers les ennemis d'Allah et de Ses représentants implique forcément que l'on s'écarte d'eux et que l'on s'abstienne d'imiter leurs paroles et leurs actions.

8 reads

Leçon 42: Les Bonnes Manières

Le noble Prophète (P) a expliqué l'objectif le plus important de sa mission en ces termes: "En réalité, j'ai été envoyé seulement pour perfectionner l'institution des bonnes manières. En vérité, toute la religion de l'Islam est basée sur les bonnes manières. Dans toutes ses ramifications (c'est-à-dire le culte, les relations sociales, la jurisprudence et les autres lois), l'Islam est centrée sur l'évolution et la sublimation des bonnes manières.

Les bonnes manières constituent la partie essentielle de l'Islam. Cette partie inclut les actions encouragées par l'Islam et les actions détestées.

Dans les leçons suivantes, nous montrerons quelques-unes des actions qui sont obligatoires pour tout musulman et celles qui sont seulement recommandées.

11 reads

Leçon 43: Les Actions Obligatoires

1. Accomplir de bonnes actions avec sincérité et honnêteté. Le noble Prophète (P) a dit: «Toutes les actions dépendent de leur intentions. »

2. Compter sur Allah. Allah a dit:

« Et quiconque place sa confiance en Allah, Il [Allah] lui suffit. » (Sourate al-Talaq: 3)

3. Rendre justice (s'abstenir de l'oppression). Le noble Prophète (P) a dit: « La foi d'un homme ne peut être parfaite avant d'avoir trois qualités: 1) aider les autres même lorsque l'on se trouve soi-même dans le besoin; 2) Rétablir la justice entre soi-même et ses semblables; 3) saluer profusément avec la formule de « Salam ».

4. Être bon envers ses deux parents. Allah a ordonné:

"Et ton Seigneur a décrété: «N'adorez que Lui; et (marquez) de la bonté envers les pères et mères: si l'un d'eux ou tous deux doivent atteindre la vieillesse auprès de toi, alors ne leur dis point: «Fi!» et ne les brusque pas, mais adresse-leur des paroles respectueuses. et par miséricorde, abaisse pour eux l'aile de l'humilité, et dis: «O mon Seigneur, fais-leur, à tous deux, miséricorde comme ils m'ont élevé tout petit». (Sourate Al-Isra. 23 -24)

5. Chercher ceux qui ont des liens de parenté avec vous. Allah a ordonné:

« Craignez Allah au nom duquel vous vous implorez les uns les autres, et craignez de rompre les liens du sang. Certes Allah vous observe parfaitement.» (Sourate al-Nisa'. 1)

6. S'aider les uns les autres dans les bonnes actions. Allah a ordonné:

«Entraidez-vous dans l'accomplissement des bonnes œuvres et de la piété et ne vous entraidez pas dans le péché et la transgression. » (Sourate al Ma'ida: 2)

7. Réconcilier les gens. Allah a dit:

« Craignez Allah, maintenez la concorde entre vous et obéissez à Allah et à Son messager, si vous êtes croyants. » (Sourate al-Anfal: 1)

et:

« Les croyants ne sont que des frères. Etablissez la concorde entre vos frères, et craignez Allah, afin qu'on vous fasse miséricorde. » (Sourate al-Hujurat: 10)

8. La Vérité. Allah a dit:

« Certes, Nous avons éprouvé ceux qui ont vécu avant eux; [Ainsi] Allah connaît ceux qui disent la vérité et ceux qui mentent. » (Sourate al-Ankabout: 3)

Et Il a ordonné:

« O vous qui croyez! Craignez Allah et soyez avec les véridiques. » (Sourate al-Tawbah: 119)

Leçon 44: Les Bonnes Actions

1. Cultiver les bonnes habitudes. Le noble Prophète (P) a dit: « Parmi les croyants, celui qui aura perfectionné sa Foi est celui qui a de bonnes habitudes.»

2. Acquérir la connaissance. Allah a dit:

«Parmi les serviteurs d'Allah, seuls les savants le craignent.» (Sourate al-Fatir. 28)

Le noble Prophète (P) a déclaré: "Celui qui cherche la connaissance est aimé par Allah, les anges et les prophètes: et seulement un Homme bon aimera la connaissance religieuse."

3. La vaillance. Le noble Prophète (P) a dit: "Un Homme de foi ne doit être ni mesquin ni lâche." Dans le Coran, Allah loue les gens de foi et les considère ainsi: **"Muhammad est le Prophète d'Allah. Ses compagnons sont durs envers les impies. (Sourate al-Fath. 29)**

4. L'Humilité. Le noble Prophète (P) a dit: "L'humilité élève la position de l'Homme auprès d'Allah, soyez donc humbles et Allah vous comblera de Miséricorde."

5. La miséricorde et la gentillesse. Le noble Prophète (P) a déclaré: « L'érudition d'un Homme de foi est associé à sa politesse car l'éducation sans politesse est inutile. »

6. Bien traiter les gens. L'Imam Ja'far al-Cadiq (P) a dit: « Le musulman est le frère d'un autre, il ne doit ni l'opprimer, ni le décevoir, ni l'abandonner, ni le médire, ni le haïr, ni le trahir. »

7. La générosité. Allah a dit:

« Celui qui donne et craint (Allah) et déclare véridique la plus belle récompense. Nous lui faciliterons la voie au plus grand bonheur. » (Sourate al-Layl: 5 -7)

8. Vivre une vie normale (contrôler ses impulsions, surtout sexuelles). Le noble Prophète (P) a déclaré: « Celui qui préserve son estomac de manger ce qui est illicite, ses organes sexuelles de commettre ce qui est illégal et sa langue de dire ce qui est interdit, se sera bien comporté et sa place sera au Paradis. »

9. Aider les faibles. Allah a dit:

«Une partie de leurs biens revenait au mendiant et au déshérité. » (Sourate al-Dari)-at. 19)

10. Saluer à haute voix. Cela signifie élever la voix suffisamment pour que la salutation soit entendue et éviter d'abaisser la voix au point de laisser croire qu'elle n'est pas prononcée.

11. La Patience. Allah a dit:

« Et fais la bonne annonce aux endurants, qui disent, quand un malheur les atteint: «Certes nous sommes à Allah, et c'est à Lui que nous retournerons. Ceux-là reçoivent des bénédictions de leur Seigneur, ainsi que la miséricorde; et

ceux-là sont les biens guidés. » (Sourate al-Baqarah: 156 -157)

Allah a dit aussi: **«Ceux qui sont patient recevront leur incommensurable récompense.» (Sourate al-Zumar. 10)**

12. L'hospitalité. Nourrir les gens apporte abondamment la miséricorde et écarte la calamité. Le noble Prophète (P) a dit: « Chaque invité apporte avec lui la sustentation des cieux. Lorsqu'il mange, Allah absout ses hôtes. »

13. Le pardon. Allah a dit:

« Mais si vous [les] excusez, passez sur [leurs] fautes et pardonnez [les], sachez qu'Allah est Pardonneur, Très Miséricordieux. » (Sourate al-Taghabun: 14)

14. Satisfaire les besoins des gens. Le noble Prophète a déclaré: « Celui qui satisfait les besoins d'un musulman est comme celui qui aura adoré Allah durant toute sa vie. »

15. L'équité. Le noble Prophète (P) a dit: « On doit souhaiter pour les autres ce qu'on souhaite pour soi-même. Si vous avez plus d'une femme, traitez les avec égalité et ne favorisez aucunes d'elles sur les autres. »

Allah a dit:

« Il n'y a de voie [de recours] que contre ceux qui lèsent les gens et commettent des abus, contrairement au droit, sur la terre: ceux-là auront un châtement douloureux. » (Sourate al-Choura: 42)

16. Craindre Allah. Craignez Allah et abstenez-vous du mal. Le noble Prophète (P) a dit: "Peu d'actions, mais avec la crainte d'Allah valent mieux que beaucoup d'actions mais sans la crainte d'Allah."

17. La Propreté. Le noble Prophète a déclaré: « La propreté et la pureté font partie de la foi."

L'Imam Ali al-Redha (P) a dit: « La pureté et la propreté sont des habitudes des Prophètes."

18. La Pudeur. Le noble Prophète (P) a dit: "La pudeur fait parti de la foi. Celui qui n'a pas de pudeur n'est pas musulman."

19. Le Mariage. Le noble Prophète (P) a déclaré à propos du mariage: « Celui qui se marie sauvegarde la moitié de sa Foi; aussi peut-il en sauvegarder l'autre moitié en craignant Allah".

20. La Douceur. Allah a dit:

«C'est par quelque miséricorde de la part d'Allah que tu (Muhammad) as été si doux envers eux! » (Sourate al-Imran: 159)

21. Le respect d'autrui. Le noble Prophète (P) a dit: « Respecte les aînés pour leur âge, traite les jeunes avec amabilité et aime tes égaux comme tu aimerais toi-même »

22. Remercier Allah. Allah a dit:

« Quiconque est reconnaissant c'est dans son propre intérêt qu'il le fait, et

quiconque est ingrat... alors mon Seigneur Se suffit à Lui-même et Il est Généreux». (Sourate al-Naml: 40)

Allah a dit également:

“Pourquoi Allah vous infligerait-Il un châtement si vous êtes reconnaissants et croyants? Allah est Reconnaissant et Omniscient. » (Sourate al-Nisa: 147)

Allah dit encore:

« Et lorsque votre Seigneur proclama: «Si vous êtes reconnaissants, très certainement J'augmenterai [Mes bienfaits] pour vous. Mais si vous êtes ingrats, Mon châtement sera terrible. » (Sourate Ibrahim: 7)

8 reads

Leçon 45: Les Actions Interdites

1. Se rebeller contre ses parents et leur désobéir. Allah a dit dans al-Hadith al-Qudsi: « Je jure par Mon Honneur et Mon Omnipotence que quiconque désobéit à ses parents, je ne l'accepterais jamais même s'il se présente devant Moi avec les actes des Prophètes.

2. La fornication et l'adultère. Allah a dit:

“Evitez la fornication: c'est une abomination! Quel détestable chemin! (Sourate al-Sajda. 32)

3. La sodomie. Allah a dit:

«Certes, vous assouvissez vos désirs charnels avec les hommes au lieu des femmes! Vous êtes bien un peuple outrancier.» (Sourate al-A'raf. 81)

«Et quiconque désobéit à Allah et à Son messenger, et transgresse Ses ordres, Il le fera entrer au Feu pour y demeurer éternellement. Et celui-là aura un châtement avilissant.» (Sourate al-Nisa', 14)

4. L'homosexualité féminine. Cette pratique est soumise à la même condamnation que la sodomie. C'est un acte sévèrement condamné par Allah et Ses Prophètes. La tribu “As-hâ-ar-Ras” fut anéanti par le châtement d'Allah pour cette anomalie tout comme la population de Sodome fut exterminée à cause de la sodomie.

5. Boire de l'alcool.

Allah a dit: **“O les croyants! Le vin, le jeu de hasard, les pierres dressées, les flèches de divination ne sont qu'une abomination, œuvre du Diable. Ecartez-vous en, afin que vous réussissiez. » (Sourate al-Ma' idah. 90)**

6. Les jeux de hasard. Ceci est aussi mauvais que l'alcool. Allah l'a associé à l'alcool dans le verset coranique précité (Sourate al-Ma' idah. 90)

7. Manger de la viande d'animaux interdits. Allah a dit:

«Certes, Il vous interdit la chair d'une bête morte, le sang, la viande de porc et ce sur quoi on a invoqué un autre qu'Allah. Il n'y a pas de péché sur celui qui est contraint sans toutefois abuser ni transgresser, car Allah est Pardonneur et Miséricordieux. » (Sourate al-Baqarah. 173)

8. Dévorer les biens d'autrui: Allah a averti:

«O vous qui croyez! Ne mangez pas inutilement vos biens entre vous, sauf quand il s'agit d'un négoce par consentement mutuel. » (Sourate al-Nisa, 29)

9. La corruption. Allah a dit:

«Et tu verras beaucoup d'entre eux se précipiter vers le péché et l'iniquité, et manger des gains illicites. Comme est donc mauvais ce qu'ils œuvrent! » (Sourate al-Ma'idah. 62)

L'Imam Ali (P) a dit: "Allah a maudit le corrompu. Le corrupteur et celui qui incite à la corruption."

10. Manquer aux devoirs. Devoir signifie ici le devoir envers Allah, envers le noble Prophète (P) et le devoir des musulmans envers les autres.

11. Voler. Le vol est un péché universel. Allah a déclaré:

«Le voleur et la voleuse, à tous deux coupez la main, en punition de ce qu'ils se sont acquis, et comme châtiment de la part d'Allah. Allah est Puissant et Sage. » (Sourate al-Mi'idah. 38)

12. Le proxénétisme et l'encouragement de l'épouse à l'adultère. Le noble Prophète (P) a dit: "Le Dayyus n'entrera jamais au paradis ni n'en sentira l'odeur" Lorsqu'on lui a demandé ce qu'est le dayyus, il a répondu que c'est le mari qui sait bien (sans en rougir) que sa femme couche avec d'autres.

13. Mentir. Mentir est interdit comme un grand péché. L'imam Muhammad al Baqir (P) a dit: "Allah a mis des verrous sur chaque mal, et la clé de ces verrous c'est l'acool. Or mentir c'est pire que l'acool."

14. Semer la discorde. Allah a dit:

« Et n'espionnez pas; et ne médisez pas les uns des autres. L'un de vous aimerait-il manger la chair de son frère mort? » (Sourate al-Hujurat. 12)

15. L'usure. Allah a averti:

« Ceux qui mangent [pratiquent] de l'intérêt usuraire ne se tiennent (au jour du Jugement dernier) que comme se tient celui que le toucher de Satan a bouleversé. Cela, parce qu'ils disent: «Le commerce est tout à fait comme l'intérêt». Alors qu'Allah a rendu licite le commerce, et illicite l'intérêt. » (Sourate al-Baqarah. 275)

16. Le meurtre. Allah a dit:

“Quiconque tue intentionnellement un croyant, Sa rétribution alors sera l'Enfer, pour y demeurer éternellement. Allah l'a frappé de Sa colère, l'a maudit et lui a préparé un énorme châtement. » (Sourate al-Nisa'. 93)

17. Détournement de fonds et tricherie. Allah a dit:

« Allah n'aime pas les traîtres » (Sourate al-Anfal. 58)

« Allah prend la défense de ceux qui croient. Allah n'aime aucun traître ingrat. » (Sourate al-Haj, 38)

18. L'oppression. Allah a averti:

“Et ne pense point qu'Allah soit inattentif à ce que font les injustes. Il leur accordera un délai jusqu'au jour où leurs regards se figeront. » (Sourate Ibrahim, 42)

19. L'extravagance. Allah a dit:

« Et ne commettez pas d'excès, car Il [Allah] n'aime pas ceux qui commettent des excès. » (Sourate al-A'raf. 31)

20. La moquerie.

Allah a dit: « O vous qui avez cru! Qu'un groupe ne se raille pas d'un autre groupe: ceux-ci sont peut-être meilleurs qu'eux. Et que des femmes ne se raillent pas d'autres femmes: celles-ci sont peut-être meilleures qu'elles. » (Sourate al-Hujurat. 11)

21. Offenser les autres. Allah a averti:

«Ceux qui offensent injustement les Croyants se chargent d'une infamie et d'un péché notoire ». (Sourate al-Ahzab, 58)

Le noble Prophète (P) a déclaré: « Est musulman celui dont ni la langue ni la main ne font de mal a un musulman”.

22. Trahir un secret. Le noble Prophète (P) a dit: La conversation entre deux personnes est une confidence: donc si sous la trahissez vous n'êtes pas digne de confiance. Ainsi, trahir le secret de quelqu'un est un grand péché. Un secret pourrait être un défaut ou toute autre chose, mais malgré tout, il doit toujours rester un secret.

23. L'accaparement. Accumuler des denrées alimentaires (dont les gens ont besoin) avec l'intention de les vendre à prix élevé est un grand péché. Il y a un hadith du noble Prophète (P) qui dit: « L'accapareur d'aliments est quelqu'un de maudit par Allah ».

24. Regarder les femmes qu'il est interdit de regarder. Le noble Prophète (P) a expliqué que le regard est comme une flèche parmi les flèches de Satan. Celui qui s'abstient de regarder les femmes par crainte d'Allah sera comblé de Ses dons, il savourera le goût dans son cœur. Allah a ordonné dans le noble Coran:

« Dis aux croyants de baisser leurs regards et de garder leur chasteté. » (Sourate al-Nour, 30)

25. Assister à la danse et aux spectacles futiles. Le noble Prophète (P) nous a interdit d'aller dans n'importe quel endroit où l'on commet des péchés et où se déroule ce qui est interdit.

26. La masturbation. La masturbation est interdite comme un péché. Elle apporte beaucoup de maux physiques à celui qui la pratique.

27. Manquer à sa promesse. L'un des signes de la Foi selon le noble Prophète (P) est de tenir une promesse lorsqu'on la réalise car quiconque ne tient pas sa promesse agit contre la Foi.

28. Le port de bagues et d'ornements en or par les hommes. Il est interdit pour un homme de porter un ornement en or même s'il est mélangé avec d'autres métaux.

29. La tricherie. Il est interdit de dissimuler le défaut d'un autre lorsqu'on le sait.

30. L'adultération. Le noble Prophète (P) a déclaré: « Quiconque adultère une chose et la vend à son frère n'est pas des nôtres. »

31. Espionner les affaires d'autrui. Allah a dit dans le Saint Coran:

«Ô vous les Croyants! Evitez de trop conjecturer [sur autrui] car une partie des conjectures est péché. Et n'espionnez pas. » (Sourate al-Hujurat. 12)

32. La tromperie et l'incrimination. Le noble Prophète (P) a dit: "C'est un vice que d'abuser ou d'accuser un autre croyant".

33. Le port de vêtements indécents par les femmes. Le port de vêtement indécents laissant voir certaines parties du corps devient très courant de nos jours. Mais cela est strictement interdit en Islam. Allah a dit:

"Restez dans vos maisons, ne vous montrez pas dans ses atours comme le faisaient les femmes au temps de l'ignorance". (Sourate al-Ahzab. 33)

34. Aider les oppresseurs. Allah a dit:

"Encouragez-vous mutuellement à la piété et à la crainte d'Allah. Ne vous encouragez pas mutuellement au crime et à la haine. » (Sourate al-Mai'dah)

Et:

"Ne penses pas qu'Allah soit inattentif aux actions des injustes. Il leur accordera un délai jusqu'au Jour où leurs yeux se fixeront d'horreur ». (Sourate Ibrahim, 42)

35. Gouverner contrairement aux lois islamiques. Allah a dit:

« Et ceux qui ne jugent pas d'après ce qu'Allah a fait descendre, les voilà les mécréants. » (Sourate al-Ma'idah. 44)

Et:

"Les pervers sont ceux qui ne jugent pas les hommes d'après ce qu'Allah a révélé. » (Sourate al-Ma'idah. 47)

Leçon 46: Les Mauvaises Habitudes

1. Les mauvaises manières. Le noble Prophète (P) a déclaré: « Les mauvaises manières gâchent les bonnes actions de l'homme tout comme le vinaigre gâche le miel.

2. La mesquinerie. Allah a dit:

«Que ceux qui gardent avec avarice ce qu'Allah leur donne par Sa grâce, ne comptent point cela comme bon pour eux. Au contraire, c'est mauvais pour eux: au Jour de la Résurrection, on leur attachera autour du cou ce qu'ils ont gardé avec avarice. » (Sourate Al 'Imran. 180)

3. La jalousie. Allah a dit:

"Ne convoitez pas ce qu'Allah a attribué aux uns d'entre vous plus qu'aux autres; aux hommes la part qu'ils ont acquise, et aux femmes la part qu'elles ont acquise. Demandez à Allah de Sa grâce. Car Allah, certes, est Omniscient » (Sourate al-Nisa'. 32)

Et:

« Envient-ils aux gens ce qu'Allah leur a donné de par Sa grâce? » (Sourate al-Nisa' 54)

Le noble Prophète (P) a dit: « L'envie dévore la bonté comme le bois de chauffage est consommé par Le feu. »

4. La lâcheté. Le noble Prophète (P) a dit: "On ne devient pas Croyant par mesquinerie ou lâcheté. La crainte d'Allah et le renoncement au péché sont les signes d'un homme bon."

5. Le manque de courage. La personne qui manque de force morale et d'esprit d'entreprise est parmi les mauvais sujets tout comme celui dont l'énergie est dirigée vers de mauvaises voies. On doit s'écarter de telles voies.

6. La tricherie et l'inimitié. Le noble Prophète (P) a dit: « Quiconque a dans le cœur une tendance si faible soit-elle, à la tromperie et à la vengeance sera ressuscité par Allah parmi les gens de l'époque obscurantiste = (Jahiliyya = l'époque anté-islamique) »

7. La vengeance. Le noble Prophète (P) a déclaré: « Je jure en son nom, à lui qui a ma vie entre ses mains, qu'il existe trois choses qui sont des plus sacrées: (a) la fortune des gens n'est jamais diminuée par les aumônes qu'ils font (donc faites l'aumône) (b) un homme qui pardonne, au nom d'Allah, à celui qui l'a opprimé, ne le regrette jamais (parce qu'Allah élèvera son statut le jour du jugement) ; quiconque commence à mendier, Allah lui ouvrira les portes de La pauvreté).

Allah a dit:

« Que vous fassiez du bien, ouvertement ou en cachette, ou bien que vous

pardonnez un mal... Alors Allah est Pardonneur et Omnipotent. » (Sourate al-Nisa'. 149)

8. Se plaindre dans la détresse. C'est le défaut le plus indésirable et qu'on oppose à la patience et l'endurance. Allah récompense les gens patients.

9. Se vanter. Le jour où le noble Prophète (P) conquiert la Mecque, il s'est dressé devant les gens et a proclamé: « Ô, vous les gens! Allah vous a débarrassés de la vanité creuse et de l'orgueil de la Jahiliyya (le pré-islam obscurantiste). En fait, vous êtes tous les descendants d'Adam lequel, est issu de boue. Le meilleur d'entre vous est celui qui craint le plus Allah ».

10. L'amour du pouvoir, des honneurs et de la richesse. Allah a déclaré:

“Ceux qui veulent la vie présente avec sa parure, Nous les rétribuerons exactement selon leurs actions sur terre, sans que rien leur en soit diminué. Ceux-là qui n'ont rien, dans l'au-delà, que le Feu. Ce qu'ils auront fait ici-bas sera un échec, et sera vain ce qu'ils auront œuvré. » (Sourate Houd. 15 -16)

11. L'avidité. C'est un bon signe que de faire de bonnes actions: Il est mauvais d'être avide de manger et accumuler la richesse. Le noble Prophète (P) a dit: “Deux personnes ne seront jamais rassasiées: celle qui acquiert la connaissance et celle qui accumule la richesse.”

12. La hâte. Il y a un proverbe qui dit: « La hâte c'est la perte”. Le noble Prophète (P) a expliqué: “La hâte est à Satan comme la patience est pour Allah”.

13. La paresse. La paresse est une très mauvaise habitude. Le paresseux rate toujours beaucoup de bonnes choses et est toujours troublé. Allah a dit: “L'homme ne possèdera que ce qu'il aura acquis par ses efforts”.

14. L'indiscrétion. Allah a dit:

“L'homme ne prononce pas une parole sans avoir auprès de lui un observateur prêt à l'inscrire. » (Sourate Qaf, 18)

15. Les discussions vaines. Allah rapporte dans le Coran ce que les pécheurs diront le Jour du Jugement dernier lorsqu'on leur demandera:

«Qu'est-ce qui vous a acheminés à Saqar?» Ils diront: «Nous n'étions pas de ceux qui faisaient la Salât, et nous ne nourrissions pas le pauvre, et nous nous associions à ceux qui tenaient des conversations futiles. » (Sourate al-Muddathir, 42 -45)

16. S'humilier. Celui qui s'humilie se rend ridicule et manque de courage. L'Imam Ja'far al-Cadiq (P) a expliqué: En fait Allah a laissé au croyant la liberté de déterminer tous ses comportements. Excepté de se réhausser. Car Allah a dit dans le C'oran: ***La puissance appartient à Allah, à Son Messager et aux croyants. Mais les hypocrites ne le savent pas. » (Sourate al-Munafiqun. 8)***

17. L'orgueil. Le noble Prophète (P) a dit: “Celui qui entretient dans son coeur une once d'orgueil n'entrera pas au Paradis”.

Le Prophète Moussa (Moïse) (P) a dit:

“Je cherche la protection de Dieu contre tout orgueilleux qui ne croit pas au Jour du Jugement.” (Sourate al-Mu'minin. 27)

18. La négligence. La négligence est une mauvaise habitude et peut porter préjudice aux uns et aux autres. Allah a mis en garde le négligent dans le Coran:

«Nous avons destiné à la Géhenne un grand nombre de djinns et d'hommes. Ils ont des cœurs avec lesquels ils ne comprennent rien; ils ont des yeux avec lesquels ils ne voient pas; ils ont des oreilles avec lesquelles il n'entendent pas. Voilà ceux qui sont semblables aux bestiaux, ou plus égarés encore. Voilà ceux qui sont insouciants ». (Sourate al-A'raf. 179)

19. La rudesse. Une personne rencontrera beaucoup de difficultés lorsqu'elle ne fait pas attention à ce qu'elle dit ni ne se gêne pour celui qu'elle a insulté car un tel comportement entraînera de grandes conséquences.

20. L'indécision. Le noble Prophète (P) a dit: “L'indécision provient de Satan”.

Allah a dit dans le Coran:

« Dis! Je chercher la protection auprès du Seigneur contre le mal du mauvais conseiller, furtif, qui souffle le mal dans les poitrines des hommes. » (Sourate al-Nas. 4-5)

21. La malpropreté. Le noble Prophète (P) a dit: « Ne restez pas malpropres, vous devez être propres car la propreté fait partie de la Foi ». Donc, la propreté est voisine avec la belle apparence.

22. La cruauté. Conversant avec le Prophète Moussa (P), Allah lui dit: « Celui qui est cruel est loin de Moi.”

23. La nature fausse et la ruse. Allah a dit:

“La vie de ce monde n'est qu'une jouissance éphémère et trompeuse” (Sourate Al-'Imran, 185)

« La promesse d'Allah est vérité. Que la vie présente ne vous trompe donc pas, et que le Trompeur (Satan) ne vous induise pas en erreur sur Allah! » (Sourate Luqman. 33)

24. Blessier les sentiments d'autrui. Allah a dit:

“Une parole agréable et un pardon valent mieux qu'une aumône suivie d'un tort -Allah n'a besoin de rien, et Il est Indulgent. (Sourate al-Baqarah, 263)

“Ô vous qui croyez! ? Ne rendez pas vaines vos aumônes en y joignant un reproche ou un tort comme celui qui dépense son bien par ostentation devant les gens. » (Sourate al-Baqarah. 264)

Leçon 47: Les Manières Islamiques

Les Salutations

Les enseignements de l'Islam exigent de ses adeptes de maintenir la bienveillance, la fraternité et l'amour, de s'enquérir de la santé d'autrui, de s'entraider (mutuellement) et de se débarrasser du mal.

Nous allons maintenant expliquer ce que la Chari'ah islamique a enseigné sur les bonnes manières d'échange de salutations en vue de trouver une ambiance fraternelle. Quiconque salue ses semblables brise son propre orgueil (l'orgueil est une mauvaise manière qui mène à l'Enfer). Quiconque répond à la salutation d'un autre le réhausse et lui donne la primauté sur soi-même; et tous deux seront amplement récompensés.

Notre noble Prophète Muhammad (P) a expliqué: « Ma ahda al-Muslimou li akhihi afdhala min Kalimat al-hakimatin tazidouhou houdan wa taroudouhou an ridha. »

« Il n'y a pas de meilleur cadeau qu'un musulman puisse présenter à son frère que des mots de sagesse susceptibles de lui indiquer une meilleure direction et de l'empêcher de se dévoyer».

Nous devons cultiver l'habitude de nous saluer les uns les autres, de nous serrer la main (à la manière islamique) et de nous enquérir de la santé des uns des autres. Comme l'a dit le Prophète (P): « awwaal al-nas bil-lahi ta'ala wa bi-rasulih. man hada'a bil-salami».

« Celui qui prend l'initiative de saluer est le mieux considéré par Allah et Son Prophète ».

Selon un autre Hadith, notre Prophète a guidé ses Compagnons pour qu'ils acquièrent les sept qualités suivantes:

1. Rendre visite aux malades
2. Se joindre à la procession funèbre (Tachyi' al-Jinazah)
3. Accepter pour vraie la parole jurée
4. Adresser des formules de prières à celui qui éternue
5. Secourir et aider les opprimés
6. Saluer toute personne que l'on rencontre
7. Accepter une invitation (sauf s'il s'agit d'une invitation malhonnête)

Un autre Hadith authentique nous apprend que le Prophète (P) a déclaré que dans le Paradis, des maisons transparentes seront attribuées à ceux parmi ses Compagnons qui possèdent les qualités suivantes:

1. Celui qui parle respectueusement aux gens
2. Celui qui offre des repas aux gens

3. Celui qui salue les gens à haute voix

4. Celui qui se réveille en pleine nuit pour accomplir les prières alors que tout le monde dort

Puis il ajoute que saluer à haute voix a été recommandé afin que l'on ne soit pas mesquin dans sa salutation adressée à son semblable musulman.

Notre sixième Imam, Ja'far al-Cadiq (P) a déclaré: « L'un des signes d'humilité chez un musulman est qu'il est salué à haute voix tous ceux qu'il rencontre ».

Notre Prophète Muhammad (P) a déclaré: « Ne répondez pas aux personnes qui vous parlent sans vous saluer préalablement. Quiconque vient auprès de vous sans vous saluer, ne lui répondez pas jusqu'à ce qu'il vous salue ».

Le plus paresseux de tous est celui qui ne veut ni prier ni saluer.

Le plus mesquin de tous est celui qui ne salue pas les autres.

«Celui qui quitte un rassemblement en saluant, aura droit à la récompense décernée à ceux qui sont restés après son départ, dans le cas où ils disent des choses louables, et ne sera inclus parmi eux, s'ils disent des choses blâmables. »

Nous avons expliqué les Hadith émanant du Prophète (P) et de l'Imam Ja'far al-Cadiq (P) relatifs aux bienfaits des salutations. Maintenant, voyons ce qu'Allah dit dans le Coran à ce propos: « Wa idâ huyyitum bi tahiyyatin fa hayyou bi ahsana minha aw rud-duhâ ».

« Lorsqu'on vous salue, répondez à la salutation par une meilleure salutation ou au moins d'un façon identique ».

Par exemple, lorsqu'on vous adresse cette salutation: « As-sâlamu 'alaykum ». La meilleure des réponses est: « Wa 'alaykum as-salâm wa rahmatullahi wa barakatuhu ». Si vous ne pouvez pas formuler cette réponse, dites alors : « 'alaykum-us-salâm ».

Le noble Prophète Muhammad (P) a dit: « Quiconque vous salue par la formule « Salâmun 'alaykum » sera récompensé dix fois. Quiconque vous salue par la formule « As-salâmu alaykum wa rahmatullâhi wa barakâtuh » sera récompensé trente fois.

Le Repas

Lorsque vous mangez, faites-le avec humilité et en serviteur d'Allah. Mangez par petites bouchées que vous mâchez bien avant d'avaler. Ne mangez pas la nourriture pendant qu'elle est brûlante, vous ne devriez pas souffler dessus pour la refroidir. Si vous êtes pressés éventez-la et laissez-la jusqu'à ce qu'elle refroidisse.

Lorsque vous mangez, ne regardez pas votre compagnon pour voir comment il mange. Ne mangez pas avec moins de trois doigts. Prenez le morceau de plat qui se trouve en face de vous et n'étendez pas votre main pour prendre un morceau dans le plat de votre compagnon.

Commencez votre repas en mangeant un pincée de sel et finissez-le de la même façon. En faisant cela, vous vous prémunissez contre soixante-douze maladies dont la folie, la lèpre, les maladies de peau, les maux de gorge, de dents, d'estomac. Comme le précise le Hadith du Prophète (P): « Mangez avec la main droite, commencez le repas en disant « Bismillah »

et finissez-le par al-Hamdu-liLlah ».

Il y a un Hadith de notre deuxième Imam, al-Hassan, fils d'Ali (P) selon lequel: « Tout musuman doit connaître obligatoirement certaines manières lorsqu'il s'assoit pour manger; quatre d'entre elles sont obligatoires:

- Savoir que c'est Allah qui vous garantit votre « rizq » (moyen de subsistance) et LUI en être reconnaissant
- Dire « Bismillah » lorsqu'on commence à manger
- Remercier Allah de vous accorder la santé pour pouvoir manger votre nourriture.

Quatre autres sont recommandés:

- Se laver les mains avant et après le repas
- S'asseoir accoudé à gauche
- Mâcher jusqu'à ce que la nourriture soit souple
- Ne pas dévisager votre compagnon

Il y a un autre Hadith de notre premier Imam, Ali fils d'Abou Talib (P) dans lequel il instruit notre deuxième Imam, al-Hassan (P): « Voudras-tu que je t'apprenne quatre bonnes habitudes grâce auxquelles tu n'auras jamais besoin d'aller voir un médecin ?” “Oui” répondit l'Imam al-Hassan. L'Imam Ali dit alors:

1. Ne t'assieds pas pour manger si tu n'as pas faim
2. Cesse de manger pendant que tu as encore un peu faim
3. Mâche bien la nourriture jusqu'à ce qu'elle devienne souple
4. Fais ta toilette avant d'aller au lit

Il est recommandé de ne pas vous essuyer les mains lorsque vous les avez lavées avant de manger et de les laisser mouillées afin d'augmenter ainsi la bénédiction de la nourriture. Et lorsque vous avez lavé les mains après le repas, il est recommandé de passer les mains sur les yeux et le visage, ce qui vous protège de toute maladie. En faisant cela, il est recommandé de faire la supplication suivante:

“ Al hamdou lil-lâh-il-ladi hadânâ wa at-amanâ wa saqânâ wa koulla balâ'in sâlihîn ablânâ”

La Boisson

Il est interdit de manger et de boire dans un vase d'or ou d'argent. Lorsque vous buvez de l'eau, ne l'avalez pas d'un seul trait mais en trois étapes c'est-à-dire: prenez une gorgée, avalez-la puis prenez une autre gorgée, avalez-la, etc... Si un récipient à boisson à une brisure, ne buvez pas de ce côté ni du côté de la poignée car les gens négligent habituellement de bien laver ces endroits.

Pendant la journée, il vaut mieux boire en restant debout et pendant la nuit, en restant

assis. Notre sixième Imam, Ja'far al-Cadiq (P) a dit: « Lorsqu'une personne dit: « Bismillah » avant de boire de l'eau puis après avoir avalé une gorgée dire « al-Hamdu-liLlah » et boit encore une autre gorgée en commençant par « Bismillah » et en terminant par « al-Hamd-liLlah » et répète la même chose une troisième fois, l'eau qui entre dans son estomac remerciera Allah et le buveur sera récompensé ».

Ne buvez pas beaucoup d'eau car cela pourrait vous rendre malade. Buvez-en suffisamment pour assouvir votre soif. En fait, il n'y a rien de mieux que l'eau car elle est la vie de toute chose, comme l'a dit Allah dans le Coran: « wa ja'alnâ min-al mâ-i kulla chay'in hay" (Et par l'eau, nous avons rendu toute chose vivante.)

Donc l'eau, c'est la vie. La vue de l'eau efface la tristesse.

Offrir De L'eau Est La Meilleure Forme De Charité

Le noble Prophète (P) a dit: "La meilleure aumône est d'offrir de l'eau à quelqu'un qui a soif. La première personne à être récompensé le Jour du Jugement dernier sera celui qui aura offert de l'eau à boire".

Notre sixième Imam, Ja'far al-Cadiq (P) a dit: "Celui qui offre de l'eau à un homme qui a soif sera récompensé d'une récompense équivalente à celle de l'affranchissement d'un esclave. Donner l'eau lorsque celle-ci n'est pas disponible, son action équivaldra à l'action de donner vie à une personne. Or, donner vie à une personne équivaut à l'action de donner vie à tout le monde.

Un compagnon de notre sixième Imam, Daouad Riqqi raconte qu'il était avec l'Imam lorsque celui-ci commanda de l'eau. Lorsqu'il prit l'eau, l'Imam s'est mis à pleurer en disant: « Ô Daoud ! Qu'Allah maudisse ceux qui ont martyrisé l'Imam Hussayn fils d'Ali (P). Combien la mémoire d'al-Hussayn suscite le chagrin ! Chaque fois que je vois de l'eau fraîche, je me souviens de mon grand-père l'Imam al-Hussayn et quiconque se rappelle sa soif en buvant de l'eau fraîche et maudit ceux qui ont concuru à son martyre, obtiendra cent mille récompenses, cent milles de ses péchés seront pardonnés, sa position sera élevée cent mille fois dans le Paradis et Allah le ressuscitera le visage lumineux ».

Ainsi, à chaque fois que vous avez fini de boire, dites: « çâlawât-ul-lâhi 'alâ-l-Hussayn wa ahli baytihi wa açhabihi wa la'natullâhi 'alâ qatalat-il Hussayn-i wa a'dâihi ».

Les Habits Et L'habillement

Comment mettre et traiter les vêtements? Le noble Prophète (P) a déclaré: « On ne devient pas un homme en restant nu à tout moment de la journée à la vue de tous ».

L'Imam Ali fils d'Abou Talib (P) a dit: « Lorsqu'un homme est nu, il cède facilement à la tentation et c'est ce que veut Satan, afin de l'égarer. Lorsque quelqu'un s'assied parmi les gens, il est inconvenant que les vêtements dévoilent les parties privées du corps, car cela manque de tact. Lorsque vous ôtez vos vêtements, dites "basmillâh"

On a demandé à l'Imam Moussa al-Kadhim ce qu'il pensait de quelqu'un qui a tellement de vêtements que cela devient un luxe. Il a répliqué que même si l'on a vingt paires d'habits, ce n'est pas un luxe si on les utilise tous.

Amir al-Mouminin Ali (P) a déclaré: "Les vêtements propres effacent la tristesse et leur

propreté rend les prières acceptables.”

L'Imam Ja'far al-Cadiq (P) a dit: “Un homme peut éviter de devenir fier s'il porte des vêtements rapiécés, raccomodé ses souliers, et porte lui-même la nourriture destinée à la consommation domestique.”

La bonne tenue dans l'habillement.

Il est obligatoire pour chacun de s'habiller bien et avec goût selon ses moyens. Si ses moyens sont limités, il ne devrait pas se préoccuper de bien s'habiller au-delà de ses moyens légaux sinon il serait amené à porter atteinte aux exigences de sa religion.

Si Allah vous a accordé les moyens, vous pouvez alors les utiliser pour vous habiller bien et avec soin. Ce n'est pas un signe de piété que de porter des vêtements déchirés et sales alors que vous avez les moyens de faire autrement.

Allah est content des créatures qui montrent de Ses bienfaits en s'habillant bien selon leurs moyens.

Dormir

Lors du coucher:

Il est très mauvais de dormir pendant l'intervalle entre l'aube et le coucher du soleil, entre la prière du Maghrib (Crépuscule) et la prière de 'Isha (Nuit) ainsi qu'après la prière de 'Asr pendant la saison chaude. Il est recommandé de dormir avant la prière de Midi et entre la prière de Midi et la prière de l'Après-midi.

Le noble Prophète (P) a dit: « La Terre se plaint auprès d'Allah de trois chose:

- a. Lorsque du sang d'innocents est versé sur elle
- b. Lorsque de l'eau tombe sur elle du corps d'un fornicateur adultère prenant un bain
- c. Lorsque quelqu'un dort pendant le lever du soleil

L'Imam Ja'far al-Cadiq (P) a dit: “dormir à l'aube est nuisible, car cela arrête la sustentation, jaunit la couleur du visage et enlève sa beauté. Dormir après l'aube est mauvais, car c'est à cette heure-ci que les bani Israël gagnaient leur moyen d'existence à “Manâ” et rotissaient l'oiseau que manquait quiconque dormait.”

Le noble Prophète (P) a dit: « Tout musulman qui continue de s'asseoir sur son tapis de prière de l'aube jusqu'au lever du soleil (en priant, invoquant Allah, récitant le Coran et faisant des implorations) sera sauvé du Feu de l'Enfer. Un autre Hadith dit qu'une telle pratique apportera à son auteur la récompense d'accomplir le Hajj et de se faire pardonner ses péchés.

7 reads

Links

- [1] <https://www.al-islam.org/fr/user/login?destination=node/42413%23comment-form>
- [2] <https://www.al-islam.org/fr/user/register?destination=node/42413%23comment-form>
- [3] <https://www.al-islam.org/fr/person/sayyed-mujtaba-musavi-lari>
- [4] <https://www.al-islam.org/fr/organization/foundation-islamic-cpw>
- [5] <https://www.al-islam.org/fr/person/abbas-ahamd-al-bostani>
- [6] <https://www.al-islam.org/fr/library/general-belief-creed>
- [7] <https://www.al-islam.org/fr/library/education>
- [8] <https://www.al-islam.org/fr/library/youth>
- [9] <https://www.al-islam.org/fr/library/kids-corner>
- [10] <https://www.al-islam.org/fr/library/general-laws-worship>
- [11] <http://www.musavilari.org>